

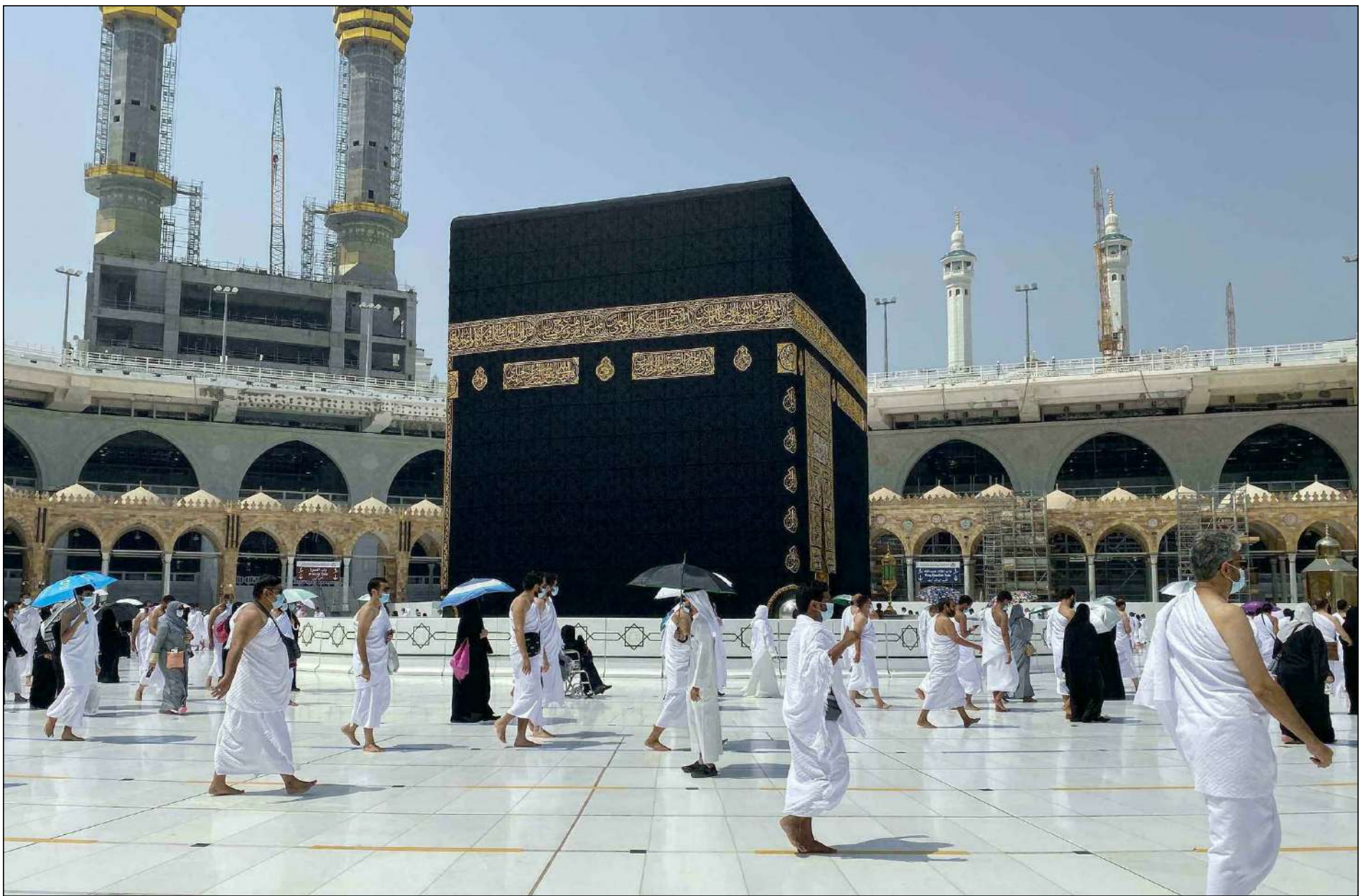


**Un fonds supplémentaire pour près de 370 porteurs de projets pour la création de leurs starts-up**

p.4

OUVERTURE DE LA SAISON DE LA OMRA

# Une bonne nouvelle pour les agences de voyage



© Photo : D.R

L'annonce par la Présidence de la République de l'ouverture, à compter de la semaine prochaine, des inscriptions pour la saison de la Omra pour l'année de l'hégire en cours, est une bonne nouvelle pour les Algériens désirant accomplir ce rite religieux et également pour les agences de voyage qui vont participer à cette opération. Le Président Abdelmadjid Tebboune a chargé le Premier ministre de prendre les mesures nécessaires pour sa réussite. Lire en page 2

MODALITÉS D'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

## Le projet de loi sur la table de la Commission du Sénat

p.3

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN



**Vers l'ouverture de 900 marchés de proximité**

p.4

SELON LE DIRECTEUR DE LA FORMATION AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, BENNAÏDJA :



**«Plus de 200 encadreurs mobilisés pour former les nouveaux élus locaux»**

p.3

## SENAT

**Le Président Tebboune nomme Kamel Bouchama et Abou Djerra Soltani au tiers présidentiel**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier mercredi à la nomination de Kamel Bouchama et Abou Djerra Soltani dans le tiers présidentiel sénatorial, annonce, hier un communiqué de la Présidence de la République.

## GENDARMERIE

**Une rencontre nationale sur la lutte contre le pillage et le commerce illicite des pierres cosmiques**

L'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC/GN) de Bouchaoui (Ouest d'Alger) a organisé, mardi, une rencontre nationale sur «la lutte contre le pillage et le commerce illicite des pierres cosmiques», a indiqué mercredi un communiqué des services de la GN.



## JM-2022

**Coup d'envoi jeudi de la campagne officielle de promotion de l'édition d'Oran**

La campagne officielle de promotion de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM) sera lancée, jeudi, à Oran, coïncidant avec les 100 jours (j-100) restants du coup d'envoi de la messe sportive méditerranéenne, prévue du 25 juin au 6 juillet prochains à Oran.

Ouverture de la saison de la Omra

# Une bonne nouvelle pour les agences de voyage

**L'annonce par la présidence de la République de l'ouverture, à compter de la semaine prochaine, des inscriptions pour la saison de la Omra pour l'année de l'hégire en cours est une bonne nouvelle pour les Algériens désirant accomplir ce rite religieux et également pour les agences de voyage qui vont participer à cette opération.**

Le Président Abdelmadjid Tebboune a chargé le Premier ministre de prendre les mesures nécessaires pour sa réussite. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi qui supervisait l'ouverture d'une Conférence scientifique sur les contributions du ministère au service des personnes aux besoins spécifiques à l'occasion de la Journée nationale des personnes handicapées le 14 mars, a fait savoir, que «plus de précisions seront données ultérieurement à ce propos», réitérant son appel à la prévention contre la pandémie (Covid-19) et le respect des instructions des médecins et spécialistes à ce sujet.

L'ouverture de la saison de la Omra pour les Algériens était envisagée par les pouvoirs publics depuis quelques jours. Le Premier ministre examinait cette question, en coordination avec le Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie Covid-19. La question de l'accomplissement du rite de la Omra avait été évoquée également par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, à l'écoute des préoccupations des agences de tourisme de voyages notamment celles qui sont concernées par l'ouverture de l'activité du Hadj et la Omra. Il avait expliqué que cette question fait partie des prérogatives de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (Onpo) relevant du ministère des Affaires religieuses et de Wakfs, sachant que près de 800 agences de tourisme et de voyage activent dans ce domaine. De son côté, Youcef Belmechdi avait adressé une correspondance, dans ce sens, au Premier ministre qui attendait l'avis des membres du Comité scientifique, avant de se prononcer sur la possibilité d'autoriser la programmation de vols pour l'accomplissement du rite de la Omra. Il y a un peu plus d'un mois, le ministre des Affaires reli-



■ L'ouverture de la saison de la Omra va permettre aux agences algériennes de voyage qui se consacrent à ce créneau de reprendre leurs activités pratiquement à l'arrêt de puis de longs mois. (Photo:DR)

gieuses et des Wakfs était encore indécis sur cette question. «Compte tenu des conditions sa-

## Le rôle économique des Wakfs

Une Journée parlementaire a été organisée mardi par la commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des affaires religieuses, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur «le Wakf et son rôle dans le développement durable : une vision civilisationnelle et culturelle». Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi a réitéré, l'engagement de l'Etat à réhabiliter le Wakf au regard de l'importance du système du Wakf dans le domaine socio-économique. «Conscient de l'importance du système du Wakf dans le domaine socio-économique, l'Etat algérien s'engage à réhabiliter le Wakf à travers la législation et la réglementation qui consacrent la propriété du Wakf et lui assurent la protection juridique requise en définissant les mesures de sa documentation, son investissement et son développement», a déclaré Youcef Belmechdi à l'ouverture de cette journée parlementaire

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part le président de l'APN, Brahim Boughali et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, Youcef Belmechdi a indiqué que «le Wakf est doté d'une administration pour sa gestion sous la tutelle du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et l'Office national des Wakfs et de la Zakat, et ce, en vue de tracer les contours scientifiques et socio-économiques de ce système». Le Wakf, poursuit M. Belmechdi, de par son caractère économique de bienfaisance et sa valeur ajoutée dans le soutien des secteurs économiques public et privé, contribue à garantir une partie considérable des dépenses publiques et supporte de nombreuses charges économiques, sociale et culturelle de la société. De son côté, le président de l'APN, Brahim Boughali, a appelé à la nécessaire conjugaison des efforts pour la mise en valeur du rôle du Wakf au service du développement.

Pour Brahim Boughali, il a précisé que «le moment est venu conjuguer les efforts en accord avec la nouvelle vision pour mettre les capacités et potentialités disponibles au service du développement dans tous les domaines, conformément à l'engagement du Président Abdelmadjid Tebboune». A l'ouverture de la rencontre, le président de l'APN a soutenu que «le Wakf peut être un vecteur de mobilisation majeur et un volet important de l'investissement si nous arrivons, en tant qu'institutions et organismes, à mettre en valeur son rôle au service du développement que nous appelons tous de nos vœux». M. Boughali a mis l'accent sur «la place importante du Wakf dans notre religion», estimant qu'«il est une des manifestations les plus saillantes de la bienfaisance de par son impact positif sur l'individu et la société».

L. A.

## REPÈRE

Algérie-Palestine

**Renforcer la coopération policière en termes de formation**

Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh, a reçu, mardi à Alger, son homologue palestinien, le Général-major Youssef Ali Youssef Al-Helou, avec lequel il a été convenu de l'impératif de renforcer les relations de coopération policière entre les deux pays en termes de formation et d'instruction, a indiqué un communiqué de la DGSN. «Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale policière entre l'Algérie et la Palestine, le DGSN, Farid Bencheikh a reçu, mardi 15 mars 2022 au siège de la DGSN, son homologue palestinien, le Général-major, Youssef Ali Youssef Al-Helou, qui était accompagné d'une délégation de haut niveau», a précisé le communiqué.

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont insisté sur «la coordination des efforts en vue du renforcement et du développement des relations de coopération policière entre les deux pays dans les domaines de la formation et de l'instruction, notamment dans les domaines des polices scientifique et technique».

Au terme de cette rencontre, le DGSN a présenté ses félicitations à son homologue palestinien à l'occasion de l'adhésion de la police palestinienne à l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol), affirmant à cette occasion «la pleine disposition de la DGSN à apporter son soutien constant à la police palestinienne dans plusieurs domaines», a conclu le communiqué.

gistrés en Arabie saoudite enregistre une baisse remarquable. Mais, les consignes de prévention sanitaire sont toujours de mise. L'ouverture de la saison de la Omra va permettre aux agences algériennes de voyage qui se consacrent à ce créneau de reprendre leurs activités pratiquement à l'arrêt de puis de longs mois. Les activités touristiques connaissent un début de relance, notamment au Sud du pays où, selon les observateurs spécialisés, la fréquentation touristique «est au rendez-vous», et les activités dans ce secteur sont «satisfaisantes», avec un «bon» taux de remplissage en matière d'hébergement, que ce soit dans les structures hôtelières conventionnelles ou à travers la formule de l'hébergement chez l'habitant.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## Selon le Directeur de la Formation au ministère de l'Intérieur, Bennaïdja : «Plus de 200 encadreurs mobilisés pour former les nouveaux élus locaux»

**Nourredine Bennaïdja, Directeur de la Formation au ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Urbanisme, a été l'invité hier à la Chaîne III de la Radio nationale, où le représentant de la tutelle est revenu sur les principaux objectifs du lancement des journées de formation aux profits des nouveaux élus locaux, des compositions adéquates sur le développement, la gestion et les perspectives économiques des communes.**

L'intervenant du ministère de l'Intérieur a expliqué que le programme de stages de formation au profit des nouveaux élus locaux, qui a été lancé le 6 mars dernier, sera beaucoup plus un travail théorique supervisé par plus de 200 encadreurs de l'Administration Centrale.

Selon Nourredine Bennaïdja, le travail théorique s'articule «sur des modules liés à la gestion des ressources humaines, la gestion administrative, les marchés publics, les finances locales, les ressources humaines, mais aussi prochainement, la gestion environnementale, l'aménagement du territoire et la gestion du patrimoine», dira-t-il.

Aussi, poursuit l'intervenant à la Chaîne III, le but de cette forma-



■ Bennaïdja : «Le but de cette formation est de trouver des solutions aux problèmes et aux préoccupations quotidiennes des nouveaux élus». (Photo : D.R)

tion est de trouver des solutions aux problèmes et aux préoccupations quotidiennes des nouveaux élus, notamment dans le domaine du développement urbain, et il s'y consacrera, ajoute Nourredine Bennaïdja, conformément aux directives du président de la République et au programme du Gouvernement visant à faire de la commune un producteur de richesses.

Par ailleurs, Nourredine Bennaïdja, directeur de la formation au ministère de l'Intérieur, a

confirmé hier, que ces cours organisés par le ministère pour accompagner les élus locaux, comprend neuf axes principaux, notamment la définition des attributions et missions de la commune, l'Etat civil et la circulation des personnes et des biens, les marchés publics, et des plans de développement locaux visant à permettre à l'élu de toutes ses prérogatives d'exercer ses fonctions.

Le même intervenant a également souligné à la radio de la Chaîne III

que les services relevant du ministère de l'Intérieur, accorde un intérêt considérable et très particulier à la formation des élus locaux et ce, sous l'égide du ministre en personne, dans le but d'accompagner et de soutenir les élus locaux, et de les aider à exercer au mieux leurs nouvelles fonctions, dans le but, aussi, de promouvoir le service public offert aux citoyens, ainsi que de s'efforcer de suivre le rythme des nouvelles tendances économiques, dont la municipalité est le noyau de base pour la réalisation, ajoutant que ces objectifs ne passeront que par le renforcement du rôle du président d'APC, car il est le premier responsable de la gestion de cet organe.

Toujours sur cette même ligne, Nourredine Bennaïdja a ajouté que «la communication entre l'élu et le fonctionnaire, l'élu et les cadres supérieurs, mais aussi le citoyen comme moteur de la démocratie participative, comme le souligne la Constitution», précisant également que cela permettra au citoyen et à l'élu de fonctionner pour les mêmes objectifs.

Avant de conclure son intervention à l'émission de l'«Invité du Matin» de la Chaîne III, le Directeur de la Formation auprès du ministère de l'Intérieur, a précisé que la plupart des nouveaux élus locaux ont pris part aux journées de formation qui leurs sont offertes par la tutelle. «Cela augure d'une prise de conscience digne de ce nom de la part des nouveaux élus locaux à la hauteur des attentes du Gouvernement», indique-t-il.

**Sofiane Abi**

### MDN

#### Dans un bilan opérationnel dressé par la Défense nationale

#### Un million de psychotropes saisis par l'ANP en une semaine

Durant la période allant du 9 au 15 mars passé, les différentes unités et des détachements relevant de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté plusieurs opérations anticriminelles qui se sont soldées, selon un bilan hebdomadaire de la Défense nationale, à plus d'un million d'unités de psychotropes aux côtés de plus de 17 quintaux de drogue, ont été saisis, c'est ce qu'a affirmé hier ledit bilan de l'ANP. Dans son communiqué diffusé hier sur son site web, le ministère de la Défense nationale a indiqué que ses détachements combinés des forces de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Régions Militaires ont, en l'espace d'une semaine seulement, arrêté sept narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc. Le même communiqué a ajouté que les quantités de drogue saisies s'élevaient à 17 quintaux de kif traité, tandis que 31 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession un fusil mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet automatique, une quantité de munitions, ainsi que 37 kilogrammes de kif traité et un million et 55.707 comprimés psychotropes saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires. Ces opérations, rappelle le communiqué de l'ANP, s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays.

D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le bilan de l'ANP a révélé l'arrestation de sept individus de soutien aux groupes terroristes. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté sept éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit, à Boumerdès et Tipasa, cinq casemates pour terroristes, deux bombes de confection artisanale, un fusil à pompe et d'autres effets», a précisé la même source. Concernant la lutte contre les orpailleurs d'or, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf 326 orpailleurs et saisi 16 véhicules, 168 groupes électrogènes, 137 marteaux piqueurs, 12 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que cinq autres individus ont été appréhendés, et 15 fusils de chasse, 78.735 cartouches, en sus de 37 quintaux de tabacs et 36,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis à Bordj Bou-Arréridj, El-Oued, Biskra, Batna, Tizi Ouzou et In Guezzam, conclut le communiqué de l'ANP.

**S. Abi**

### BRÈVE

#### ANP Création d'un établissement chargé des systèmes énergétiques

Un nouvel établissement de fabrication des systèmes énergétiques, chargé des études, d'engineering et de la fabrication et la rénovation des systèmes énergétiques et de participer à l'effort national de recherche-développement, a été créé sous la tutelle du ministère de la Défense nationale (MDN), selon un décret présidentiel paru au Journal officiel n° 17.

Cet établissement public à caractère industriel et commercial relève du secteur économique de l'Armée Nationale Populaire (ANP), sous la dénomination «Etablissement de fabrication des systèmes énergétiques (EPIC/EFSE)», est-il précisé dans le décret présidentiel n° 22-91 du 6 mars 2022.

Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placé sous la tutelle du MDN, cet établissement disposera d'un siège social fixé à Miliana, wilaya de Aïn Defla, ainsi que de filiales, d'unités et de directions de projets sur le territoire national. Les missions principales de cet établissement portent notamment sur les études, l'engineering, la fabrication ainsi que la rénovation des systèmes énergétiques.

**Agence**

## Modalités d'exercice du droit syndical Le projet de loi sur la table de la Commission du Sénat

Le projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux modalités d'exercice du droit syndical a été présenté, avant-hier, devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation, par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa

La Commission a tenu une réunion sous la présidence de M. Miloud Hanafi, président de la Commission, au cours de laquelle M. Cherfa a présenté le projet de loi modifiant et complétant la loi 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical, indique le Conseil de la Nation dans un communiqué.

Au début de son exposé, le ministre a déclaré que ce projet de loi intervient pour «renforcer l'arsenal juridique en vigueur dont dispose l'Algérie en matière des libertés et droits notamment l'exercice du droit syndical», précisant qu'il «est le fruit d'une large consultation et des efforts de l'ensemble des représentants des secteurs ministériels et organisations syndicales des travailleurs et patronats les plus représentatifs sur l'échelle nationale ainsi que des experts du Bureau international du travail», note la même source.

L'amendement de certaines dispositions de cette loi vise à «adapter notre législation nationale avec celle internationale et l'harmonisation des engagements de l'Algérie à prendre en charge les décisions émanant de la commission de l'application des normes internationales du travail durant la 108<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du travail tenue en juin 2019».

Il a indiqué, dans ce sens, que la loi-cadre définissant l'activité syndicale et la liberté syndicale «est en cours d'élaboration et sera présentée au Parlement durant le premier semestre 2022».

A cet effet, il a rappelé que la liberté syndicale est consacrée dans les dispositions de l'article 69 de la Constitution et régie en vertu des dispositions de la loi objet d'amendement, conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiées par l'Algérie, notamment la convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948.

Cependant, «devant l'augmentation du nombre d'organisations syndicales à la faveur des changements profonds opérés sur le plan socio-économique, le rythme d'adaptation à ces changements demeure, néanmoins, lent ce qui explique la faible dynamique de l'action syndicale», a expliqué le ministre. Et d'ajouter : «cette situation a suscité l'introduction de nouvelles règles pour le développement de l'action syndicale, les syndicats comptant parmi les composantes, voire organisations sociales importantes et influentes dans le monde du travail, et les indicateurs reflétant le niveau de développement du pays».

Parmi les amendements proposés, il a affirmé que l'amendement des dispositions de l'article 4 de la loi tend à l'adapter aux textes mentionnés dans l'article 2 de la Convention internationale du Travail, en permettant aux organisations syndicales de constituer des Fédérations, Unions et Confédérations syndicales par les syndicats membres quelle que soit la profession.

**Djamila Sai**

Il permettra aux porteurs de projets de couvrir les frais de la concrétisation de la maquette initiale

## Un fonds supplémentaire pour près de 370 porteurs de projets pour la création de leurs start-ups

**Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups, Yacine El-Mahdi Walid, a annoncé, avant-hier mardi à Alger, la mise en place de fonds supplémentaires destinés à la prise en charge des dépenses relatives à la création de l'entreprise, à l'incubation et à la modélisation, ainsi qu'à la recherche et au développement.**

«Ce financement supplémentaire se fera par le biais d'une convention tripartite entre le porteur du projet innovant, l'incubateur d'entreprises et le ministre délégué», a-t-il indiqué. Révélant que la première start-up fera son entrée à la Bourse d'Alger dans les prochains jours.

S'exprimant au forum «Ech-chaab Online» dont il était l'invité, Yacine El Mahdi Walid a affirmé que ce financement vient s'ajouter à celui apporté par le Fonds algérien des start-ups (Algerian Start-up Fund).

«Ce nouveau financement permettra aux porteurs de projets de couvrir les frais de la concrétisation de la maquette initiale de leurs projets, notamment ceux qui sont réalisés dans le cadre de la recherche scientifique à l'université», a-t-il dit. Relevant, à l'occasion, que les coûts de création de l'entreprise sont l'une des principales sources de difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes porteurs de projets.

«Près de 370 porteurs de projets bénéficieront de fonds supplémentaires pour la création de leurs start-ups», a fait remarquer le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups. Evoquant la mise en



Les coûts de création de l'entreprise sont l'une des principales sources de difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes porteurs de projets. (Photo : DR)

place d'un «laboratoire des technologies financières», décidée lors de la deuxième conférence annuelle des start-ups, Yacine El-Mahdi Walid a fait savoir que ce laboratoire permettra aux banques et aux compagnies d'assurance d'ouvrir leurs portes aux start-ups afin de bénéficier de solutions intelligentes pour développer le secteur financier en Algérie.

«Ce laboratoire facilitera l'expérimentation des innovations de la technologie financière au niveau des banques et des compagnies d'assurance algériennes, outre la Banque centrale», a-t-il observé. Insistant, à l'occasion, à ce que les compagnies d'assurance publiques et privées adoptent des systèmes de gestions basés sur des plateformes développées localement permettant ainsi de se libérer de la technologie étrangère.

Mettant en avant la coopération entre son secteur et l'Enseignement supérieur en vue d'encourager l'entrepreneuriat à l'univer-

sité, l'invité du forum «Ech-chaab Online» a fait état de la création, à l'avenir, des incubateurs d'affaires au niveau de la majorité des universités du territoire.

«Un nouveau texte de loi était en cours d'examen au niveau du Gouvernement autorisant aux enseignants universitaires de créer leurs propres start-ups», a poursuivi le ministre.

Faisant remarquer que vingt-quatre (24) structures relevant du ministère de l'Industrie seront converties en accélérateurs d'affaires en vertu de la convention signée entre les deux secteurs lors du deuxième congrès annuel des start-ups.

Fin novembre dernier, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups a fait cas d'une convention-cadre, en préparation, portant prise en charge des frais d'enregistrement des brevets ayant trait à la propriété intellectuelle par le Fonds des start-ups est en préparation. «Une convention-cadre est actuel-

lement en préparation pour que le Fonds des start-ups prenne en charge tous les frais d'enregistrement des brevets, tant au niveau national (Inapi et Onda) qu'international, au niveau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi)», a-t-il dit.

Le ministère, a-t-il poursuivi, travaille sur un cadre qui permettra de prendre en charge, par le Fonds de soutien des start-ups, des frais d'enregistrement des brevets d'invention, de dessins et de tout ce qui est propriété intellectuelle, sur le plan national et international», a-t-il indiqué.

Faisant remarquer que cette initiative vise à encourager l'enregistrement et la protection des inventions et des innovations en Algérie et devrait avoir un impact sur l'augmentation du nombre des enregistrements de brevets de la part de start-ups et des porteurs de projets innovants, notamment les brevets qui ont une incidence sur l'économie nationale et sur l'industrie.

**Rabah Mokhtari**

### SAIDAL

#### Industrie pharmaceutique

#### Saidal prévoit d'augmenter sa production de 47% en 2022

Le groupe public Saidal prévoit d'augmenter la quantité de sa production de 47% en 2022 par rapport à 2021, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Cet objectif a été annoncé par le P-dg du groupe Fatoum Akacem, lors d'une réunion de travail et de coordination présidée lundi dernier par le ministre du secteur, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, et qui a regroupé les dirigeants et responsables de Saidal. Cette réunion a vu également la présence des cadres du ministère et des représentants de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques.

A l'occasion, Mme Akacem a présenté un exposé sur les différents axes et orientations stratégiques pour l'exercice 2022 notamment pour les volets relatifs à la production, la recherche et développement et l'exportation, ainsi que les projets joint-venture stratégiques du groupe, en particulier ceux ayant trait à la production des insulines et des anti-cancéreux.

S'agissant du volet production, le groupe Saidal prévoit en 2022, une production de 151 millions d'unités, pour une valeur de 15.299 milliards de dinars, soit une hausse de 47% en quantité et de 88% en valeur par rapport aux réalisations de 2021, a précisé le même communiqué.

A ce propos, le ministre a donné des instructions quant à la nécessité pour le groupe Saidal d'assurer la production et la disponibilité des produits pharmaceutiques stratégiques afin que Saidal participe à la régulation du marché pharmaceutique hospitalier et de ville.

Quant au volet recherche et développement, le groupe ambitionne la mise sur le marché de 21 nouveaux produits développés en interne par le Centre de recherche et de développement (CRD). La capacité de production est estimée à 4 millions d'unités avec une valeur de 600 millions de dinars et un taux d'évolution de part du marché de 5% en 2022 et 10% en 2023.

Au volet développement de la production de matière première, M. Benbahmed a donné instruction pour l'accélération de la mise à niveau de l'unité de Médéa vouée à la production de matières premières et excipients.

Concernant l'exportation, le groupe prévoit un programme d'exportation de plus de 1,5 million d'euro en direction des pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Par ailleurs, M. Benbahmed a réaffirmé le «soutien et l'accompagnement continu» du ministère de l'Industrie pharmaceutique au groupe Saidal afin de l'ériger en un «instrument contribuant à la souveraineté sanitaire de l'Algérie».

Le ministre a également exprimé son souhait de voir Saidal consacrer sa place de pionnier du marché pharmaceutique national en 2022 à travers le transfert technologique continu pour la production de médicaments d'oncologie et la synthèse de matière première et d'excipients. Ce qui va permettre d'augmenter considérablement le niveau d'intégration de notre industrie pharmaceutique, a noté la même source.

**Manel Z.**

En prévision du mois de Ramadhan

## Vers l'ouverture de 900 marchés de proximité

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations compte organiser des marchés de proximité pour les produits nationaux au nombre de 900 répartis sur 602 communes en prévision du mois de Ramadhan. C'est ce qu'a annoncé avant-hier le directeur général de la Régulation et de l'organisation des activités commerciales au ministère, Sami Koli, en marge de la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur organisée par l'Apoce.

Cette démarche vise, a-t-il précisé, la lutte contre la spéculation et de protéger le pouvoir d'achat du citoyen et réguler les prix.

S'exprimant à l'occasion, M. Koli a fait savoir que des équipes d'inspection travaillent en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et les services de sécurité pour encadrer ces marchés. Et ce avec, poursuit-il, la participation des représentants des opérateurs économiques ainsi que des associations des commerçants.

Soulignant que l'organisation de ces marchés de proximité se poursuit toujours avec la participation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le même responsable a appelé les nouveaux élus des APC à contribuer à cette démarche pour rapprocher le consommateur du produit national à

la faveur des ventes promotionnelles et au rabais.

En outre, M. Koli a souligné que la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs, constituait une opportunité d'évaluer les acquis au niveau national et de faire le bilan pour passer en revue les lacunes et les erreurs et pour fixer des objectifs futurs. La célébration de cette Journée constitue également, selon lui, une occasion de promouvoir l'application «Guide du consommateur algérien», téléchargeable via le téléphone portable. Cette application contient toutes les fiches techniques intéressant le consommateur et qui consacre ses droits en terrain, en tenant compte des doléances des citoyens. De son côté, le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a appelé les opérateurs économiques et les entreprises économiques à adopter le e-financement en raison de ses effets socio-économiques positifs.

Selon lui, la finance numérique est devenue une «nécessité» qui doit être accompagnée afin de fournir des services bancaires rentables et sûrs pour les personnes.

A ce sujet, il a ajouté que la protection du

consommateur exige l'adaptation aux développements technologiques, notamment l'utilisation du numérique dans les transactions financières pour assurer la transparence, et, partant, protéger le consommateur.

Il a également appelé à la vigilance lors de l'accomplissement des transactions commerciales via les plateformes non agréées ou non officielles pour éviter la fraude, préconisant de signaler tout dépassement.

M. Zebdi a fait savoir que l'Apoce est en voie de finaliser la création d'un laboratoire équipé en matériel moderne qui constituera «une référence» en matière de contrôle et de protection.

Pour sa part, le président de l'Office national de la société civile, Hamzaoui Abderrahmane a mis en avant le rôle efficace de l'Apoce, notamment en termes d'intervention en cas de spéculation ou de monopole, et de sensibilisation au traitement des dysfonctionnements, de proposition de solutions et d'alternatives pour la protection du consommateur.

Dans le cadre de cette rencontre une convention de partenariat a été signée entre l'Association Irchad Wal Islah et l'Apoce pour renforcer l'action participative et la coopération.

**Manel Z.**

## INFO EXPRESS

Alger

### Ooredoo a pris part au Salon ICT Maghreb

Ooredoo, entreprise technologique, participe pour la deuxième année consécutive au Salon international des technologies de l'information et de la communication au Maghreb (ICT Maghreb), qui s'est tenu du 14 au 16 mars 2022 au Palais de la culture Moufidi Zakaria, à Alger. Organisé par MM Communication & Prolinkom Consulting, sous le parrainage du ministère de la Poste et des Télécommunications, le ministère de la Numérisation et des Statistiques ainsi que le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des Start-ups, ce salon international constitue un carrefour professionnel important réunissant les principaux acteurs de l'écosystème des technologies du numérique en Algérie et du Maghreb. Ooredoo participe à ce salon professionnel à travers la Direction Ooredoo Business ou ses commerciaux seront présents pour répondre et proposer aux visiteurs professionnels les dernières offres et solutions innovantes adaptées aux besoins spécifiques des professionnels du secteur des technologies de l'information. A cette occasion, le Directeur général de Ooredoo, M. Yousef Bassam Al Ibrahim a déclaré : « En tant qu'acteur économique entièrement engagé dans la transformation digitale, Ooredoo est fière de participer à ce carrefour technologique régional pour exposer son savoir-faire et son expertise dans le domaine des télécoms en Algérie. A l'ère de la digitalisation, ce salon est une opportunité pour Ooredoo de présenter ses solutions et produits innovants dédiés notamment aux professionnels du secteur des technologies de l'information. Ooredoo réitère son engagement à soutenir le secteur technologique en Algérie, afin d'apporter des solutions aux entreprises permettant le développement de l'économie ».

Football

### Mobilis partenaire officiel de la Jeunesse Sportive de Kabylie

Mobilis a officialisé son partenariat avec la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), lors d'une cérémonie de signature solennelle, qui s'est tenue, le lundi dernier passé 14 mars 2022, au siège de la direction générale d'ATM Mobilis. Les échanges, qui se sont développés en marge de cette cérémonie ont fait converger l'ensemble de ses participants à souligner le caractère éminemment citoyen du sport et les valeurs de respect et d'inclusion qu'il porte. Le Directeur général Mobilis, M. Chaouki Boukhazani, s'est félicité de ce partenariat conclu avec le club le plus titré du pays, la marque « JSK » représentant un symbole de la performance algérienne à l'échelle régionale et continentale. Le Directeur général de la Jeunesse sportive de Kabylie, M. Tahar Mohamed Chalal, a, quant à lui, adressé à Mobilis ses assurances de reconnaissance pour la confiance accordée aux « Lions du Djurdjura ». Il a également fait part de son espoir de voir le club historique renouer avec ses gloires passées, grâce à l'accompagnement du leader algérien de la téléphonie mobile. Par ce sponsoring, Mobilis conforte une nouvelle fois son statut de premier partenaire du sport en Algérie. ■

## 28<sup>e</sup> édition du «Mitt Moscou»

# L'Algérie, invitée d'honneur

L'Algérie prend part, en tant qu'invité d'honneur représentée par l'Office national du tourisme (ONAT) et d'une délégation d'opérateurs touristiques, à la 28<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme et des voyages «Mitt Moscou», qui se tiendra du 15 au 17 mars courant à Moscou (Russie) avec la participation de 20 pays et 80 départements russes, a indiqué mardi un communiqué de l'ONAT.

La participation de l'Algérie à ce salon, en présence de l'ONAT, l'Agence nationale de l'artisanat (ANART), les représentants du Groupe « Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme » (HTT), des agences touristiques et des hôtels, s'inscrit dans le cadre de « l'action promotionnelle du secteur dans son volet relatif à la promotion des atouts touristiques du pays », a précisé le communiqué.

Elle vise également à « renforcer l'opération de promotion lancée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat à plusieurs opérateurs et médias russes en novembre dernier et qui a retenu



l'attention des opérateurs et des médias de ce pays.

«Ce salon constitue « une opportunité pour établir plus de contacts avec les opérateurs touristiques étrangers participant au salon ainsi que les médias présents pour couvrir cet événement, et ce, dans le souci de leur fournir des informations devant attirer des touristes russes et promouvoir la destination Algérie, en sus de créer des opportunités de partenariat avec les opérateurs russes ».

Un espace de 200 m<sup>2</sup> a été réservé à cet effet, dont la conception reflète l'histoire et le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie. Le design du stand met en avant la porte de Timimoune et celle de Karakalla (Tébessa)

« Le pavillon a été équipé par les moyens nécessaires à l'exposition, permettant aux participants de faire la promotion à leurs produits touristiques, notamment le Sahara algérien connu par sa beauté singulière dans la Méditerranée, outre la richesse culturelle », a ajouté le communiqué. Et pour attirer davantage de visiteurs au pavillon Algérie, des spectacles seront animés dans le domaine de l'artisanat. Divers supports seront distribués à l'occasion, en sus de la projection en 3D de certains circuits touristiques, bravant la lumière sur les spécificités de la destination Algérie, a conclu le communiqué. ■

## Année scolaire 2021/2022

# Près de 29.000 détenus passent les devoirs écrits

Près de 29.000 détenus sur le territoire nationale ont passé, les 16 et 17 mars courant, les devoirs écrits au titre de l'année scolaire 2021/2022, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Dans le cadre de la convention signée entre le ministère de la Justice représentée par la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, le ministère de l'Éducation nationale et l'Office national de l'enseignement et de la formation à dis-

ta (ONEFD), 28.884 détenus scolarisés à distance au niveau de tous les établissements pénitentiaires du pays passeront le devoir écrit au titre de l'année scolaire 2021/2022, les 16 et 17 mars courant, a précisé le communiqué. La première journée des épreuves a été consacrée au cycle moyen et la deuxième journée au cycle secondaire, selon la direction, qui a fait état de 1.085 encadreurs mobilisés à cet effet. La Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion a rappelé la mobilisation de tous les

moyens humains, logistiques et pédagogiques pour assurer le bon déroulement des devoirs.

Le sous-directeur chargé de la formation et de l'emploi des détenus représentant du directeur général a donné le coup d'envoi des devoirs écrits (cycle moyen) supervisés par l'ONEFD, depuis l'établissement pénitentiaire de Tizi-Ouzou. Le même responsable présidera, aujourd'hui jeudi, le lancement de ces épreuves écrites (cycle secondaire) depuis le pénitencier de Berrouaghia (Médéa). ■

Alger

## Inauguration de la Tour de Gulf Bank Algérie

Situé dans la commune d'El Biar à Alger, le nouveau siège social d'AGB a été inauguré lundi dernier par Monsieur le ministre des Finances Abderrahmane Raouya et son Excellence Cheikh Abdullah Nasser Sabah Al Ahmad Al Sabah. La Tour AGB est une œuvre architecturale majeure qui s'intègre harmonieusement au panorama algérois, grâce à sa silhouette élancée et à son revêtement en pierre naturelle. Elle constitue une nouvelle référence dans l'univers des immeubles d'affaire en Algérie, en phase avec les engagements éco-responsables de la banque AGB.

Cette tour, à plus d'un titre emblématique, comprend 25 étages, culmine à 110 m de hauteur. Sa conception associe économie d'énergie, pérennité,

adaptabilité des espaces et confort de ses occupants.

C'est un ouvrage immobilier singulier, en forme de papillon ou de livre ouvert selon la perception de chacun, qui dispose de 33 000 m<sup>2</sup> d'espaces exploitables, et qui offre à ses utilisateurs de nombreux services notamment une salle de conférence connectée de 90 places, 19 salles de réunions modulables, des espaces de bureaux ergonomiques et fonctionnels, 9 ascenseurs intelligents dont 3 panoramiques, une salle de sport et un parking souterrain sur 5 niveaux de 280 places. Immeuble intelligent, la Tour AGB est équipée des dernières technologies immotiques, et embarque ce qui se fait de mieux en matière de connectivité, de systèmes de présentation audio-visuels et de dispositifs de visio-conférence. Elle est également adaptée aux nouveaux besoins professionnels par sa conception modulaire intégrée offrant une grande flexibilité des espaces qui sont reconfigurables selon le besoin des collaborateurs.

Eco-efficace, elle est dotée de panneaux photovoltaïques en toiture, d'un système de ventilation et de refroidissement naturels, et d'une ergonomie favorisant la lumière du jour sur plus de 75% des espaces. Elle dispose égale-

ment d'un système de collecte des eaux pluviales au niveau des sous-sols. La Tour AGB est aussi une œuvre à l'image de la quête d'exigence et d'amélioration continue que la banque AGB poursuit depuis sa création en 2004, et un investissement qui incarne ses ambitions sur le marché Algérien et sa confiance dans les perspectives de croissance qu'il peut offrir. « Mes équipes et moi-même sommes honorés par la venue de Monsieur le ministre des Finances et de son Excellence le Cheikh Abdullah Nasser Sabah Al Ahmad Al Sabah pour inaugurer officiellement notre nouveau siège social. Nous remercions également Monsieur Rostom Fadhli, Gouverneur de la Banque d'Algérie, qui nous a honoré de sa présence, au même titre que toutes celles et tous ceux qui étaient présents, à nos côtés, lors de cette cérémonie. La Tour AGB représente pour nous une véritable source de fierté et un symbole de la coopération économique entre l'Algérie et le Koweït ; comme elle est le symbole de notre ancrage pérenne sur le marché algérien depuis près de 20 ans, et de notre confiance en son développement et en son avenir prospère », a tenu à souligner Rabih Soukarieh, Directeur général de AGB. ■

## INFO EXPRESS

### Vente en ligne Jumia en préparation du Ramadhan, lance la livraison gratuite et rapide

Jumia, la première plateforme de vente en ligne en Algérie, qui célébrera bientôt ses 10 ans d'existence, dont huit années de présence en Algérie, annonce, lors d'une conférence de presse tenue à Alger le 15 mars 2022, plusieurs nouveautés en termes de la vente en ligne, modèle d'achat de plus en plus prisé par le consommateur algérien.

Soucieuse de répondre aux attentes de clients de plus en plus exigeants, Jumia s'est engagée, au fil des années, à démocratiser la vente en ligne en apportant des solutions efficaces au profit du consommateur qui demeure à la recherche de services rapides, sécurisés et accessibles à tout moment mais aussi à continuer de faire grandir l'économie numérique en donnant plus de visibilité aux commerçants partenaires et permettre la création d'emplois directs et indirects. Jumia, plateforme d'e-commerce N°1 en Algérie a réussi à répondre aux exigences de sa clientèle en la fidélisant à travers des offres qui correspondent à leur mode de vie. A ce propos, et à la veille du mois sacré de ramadan, Jumia a développé de nouvelles offres pour se rapprocher davantage de sa clientèle.

Jumia a fait le choix stratégique d'offrir de façon permanente la livraison gratuite à Alger sur tous les produits portant le label «Livraison gratuite à Alger» et ce, à partir d'un panier de 1.500 DA. Elle vise à élargir cet avantage client à d'autres villes à l'avenir.

Toujours à l'écoute des besoins de ses clients, Jumia a mis en place des capacités supplémentaires pour réduire les délais de livraison partout où elle livre. Les clients d'Alger sont livrés aujourd'hui en moins de 24 heures.

Enfin, pour accompagner le changement des habitudes des consommateurs algériens qui sont de plus en plus portés sur les achats au quotidien, Jumia a continué de renforcer son offre supermarché sur sa plateforme Jumia Shopping sur laquelle le client dispose d'une gamme de produits de toutes catégories encore plus riche.

La nouveauté vient de Jumia Food, la plateforme plus connue pour ses restaurants où les clients d'Alger peuvent désormais faire leurs courses et être livrés grâce au réseau de supérettes partenaires de Jumia. Ce service vient à point nommé répondre à cette demande sans cesse croissante, et sera encore plus apprécié pendant le mois de Ramadan.

Jumia Food a aussi étendu ses services à d'autres wilayas et est présente aujourd'hui dans 7 villes : Alger, Blida, Boufarik, Tizi Ouzou, Constantine, Annaba et Oran avec plus de 650 restaurants. Justement, Jumia lancera ce 18 mars sa «campagne Ramadan» avec des réductions allant jusqu'à -60% sur les produits des catégories permettant de bien se préparer au mois sacré du Ramadan telles que maison, cuisine, électroménager et électronique, etc. En plus des offres il y aura aussi des ventes flash, jeux, cadeaux et plein d'autres surprises. Dans le même sillage, Jumia annonce la reconduction de son partenariat avec l'Office national des publications scolaires. ■

## CONDOLEANCES

Le directeur de la publication ainsi que l'ensemble du personnel de La Nouvelle République, très affectés par le décès de la mère de leur collègue et ami **Samir Mostéfaï** survenu, hier, le 16 mars 2022, lui présentent ainsi qu'à ses proches leurs sincères condoléances. Nos pensées vous accompagnent dans cette douloureuse épreuve pour vous souhaiter tout le courage du monde. Que la terre lui soit légère. Que Dieu Le Tout-Puissant accueille la défunte en Son Vaste Paradis.

**«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»**

Territoire sahraoui / Les mines marocaines du mur font des victimes

## Nouvelles offensives sahraouie à Farsia et à Mahbes

**Trois Sahraouis ont été tués et un autre a été grièvement blessé le 11 mars 2022 par une mine posée par l'occupant marocain dans la région de Djirriya, dans la ville occupée de Smara.**

Dans une déclaration officielle, le directeur national de la sécurité, de la documentation et de la protection des institutions sahraouies, Sidi Ougal, a indiqué qu'«une des mines de l'armée d'occupation marocaine qui polluent les terres de la République sahraouie, a explosé mercredi dans la région de Djirriya, à Smara occupée, tuant trois civils et en blessant un quatrième». Une personne a été tuée sur place, tandis que les autres ont été transportées à l'hôpital régional de Smara, avant que les deux Sahraouis ne succombent à leurs blessures, rapporte l'agence SPS. Les mines marocaines continuent de tuer exceptionnellement des citoyens sahraouis, alors que Rabat refuse de signer des accords internationaux pour éliminer cette arme destructrice. Au cours des dernières années, les mines enfouies le



■ L'armée sahraouie continue d'attaquer les forces marocaines d'occupation.

long du mur de sable, qui sépare les territoires libérés sur une longueur de 2.750 km, ont fait des milliers de victimes civiles, souligne-t-on. Le Front Polisario continue, à travers la campagne internationale contre le mur en question au Sahara Occidental, d'émettre des avertissements sur le danger du mur en tant que plus grand champ de mines dans le monde, qui compte sur toute sa longueur quelque 10 millions de mines terrestres de différents types et tailles, ainsi que de grandes quantités d'explosifs et d'armes à sous-munitions. L'ONU s'est dit préoccupée par la quantité de mines le long du mur de sable. A ce sujet, il faut

noter que le Maroc refuse de signer le traité d'Ottawa de 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions. L'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) a mené de nouvelles attaques le 23 mars 2022 contre les positions des soldats de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Farsia, leur infligeant des pertes humaines et matérielles considérables, selon le communiqué militaire 482 du ministère de la Défense. Des unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé, les retranchements des forces marocaines

dans les régions Grarat Chdida et El Fiyine dans le secteur Farsia. Samedi, des unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé les retranchements des forces marocaines dans les régions Rous Echidhmia et Oudey Oum Arkba dans le secteur Mahbès. La Commission européenne a réaffirmé son soutien aux efforts du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, en vue de parvenir à une solution politique juste et durable au Sahara Occidental, sur la base du droit à l'autodétermination conformément aux résolutions et aux principes de la Charte des Nations unies, a-t-on fait savoir.

Okï Faouzi

RD du Congo

## Près de 30 morts dans une attaque rebelle à Beni

La République démocratique du Congo (RDC) est en proie à une recrudescence des groupes terroristes liés à Daech, notamment du groupe armé ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF). Durant la nuit de samedi passé, et lors d'une attaque armée perpétrée par le groupe terroriste des ADF contre un village isolé situé à l'Est des territoires du RDC, au moins 27 personnes ont été tuées à la machette, un nouveau massacre attribué au groupe armé d'origine ougandaise des Forces démocratiques alliées (ADF). L'attaque rebelle a visé le village de Mambumbume, situé à 12 kilomètres au nord-est de la localité de Mamove à la limite entre les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. « Il y a par exemple 5 corps qu'on a retrouvé près de la rivière Samboko vers Kalalangwe et d'autres à Makakwa. Au total au moins 27 personnes ont été tuées », a déclaré Kinso Katuho, président de la société civile de Mamove. Plusieurs personnes ont été enlevées par les assaillants et une dizaine de maisons incendiées, d'après la même source, affirmant que certaines victimes «ont été tuées dans leurs maisons et d'autres dans leurs

champs». Un médecin de l'hôpital de Oicha, centre urbain de la région et chef-lieu du territoire de Beni dont relève le village, a confirmé avoir reçu 12 corps à la morgue alors que d'autres devraient être évacués du village, dimanche passé. Vidé de ses occupants à la suite de l'attaque, le village est éloigné des positions de l'armée, a indiqué un porte-parole des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), confirmant l'attaque rebelle. L'ADF est traquée dans le cadre d'opérations conjointes de l'armée congolaise et des troupes ougandaises, déployées depuis fin novembre 2021 dans le territoire de Beni, sept mois après la proclamation de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et l'Ituri par le Président Félix Tshisekedi pour tenter d'enrayer plus de 25 ans de violences de groupes armés. Présents dans l'est de la RDC depuis 1995, les ADF sont, à l'origine, opposés au régime du Président ougandais Yoweri Museveni. Replié en forêt et sans revendications politiques, les ADF ont prêté allégeance à Daech depuis 2019. L'organisation terroriste présente le groupe armé comme sa branche en «Afrique centrale». ■

Russie

## Biden et onze hauts responsables américains sanctionnés par Moscou

La Russie a annoncé avant-hier avoir imposé des sanctions contre le Président américain, Joe Biden, ainsi que onze autres hauts responsables américains. Parmi lesquels, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken et le secrétaire à la Défense, Lloyd Austin, en réponse aux mesures punitives imposées par Washington à des responsables russes. La Russie a annoncé, mardi, l'imposition de sanctions au Président américain Joe Biden et à 12 hauts responsables de son administration, en réponse aux mesures punitives imposées par Washington à l'endroit de plusieurs responsables russes. Par voie de communiqué, la diplomatie russe a précisé que les sanctions visaient Biden et 12 hauts responsables

américains, dont les secrétaires d'État et à la Défense, le patron de la CIA et la porte-parole de la Maison Blanche. Le communiqué ajoute que les mesures prises contre les responsables américains, interviennent en réponse aux sanctions imposées par Washington à des responsables russes. Washington avait déjà imposé des sanctions au Président russe Vladimir Poutine, ainsi qu'à des responsables de l'armée russe et du Kremlin, en riposte à l'opération militaire russe contre l'Ukraine. « Cette mesure de représailles est la conséquence inévitable du cap extrêmement russophile que poursuit l'actuelle administration américaine », a souligné avant-hier le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué. ■

Ukraine

## Zelensky reconnaît l'impossible intégration de Kiev à l'OTAN

Abandonné dès le début de l'opération militaire russe en Ukraine, le Président ukrainien Volodymyr Zelensky a reconnu, avant-hier à Kiev, l'impossible intégration de son pays à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord-Est l'organisation (OTAN). « Pendant des années, nous avons entendu parler des portes qui seraient ouvertes, mais nous avons également entendu [dire] que nous n'y entrerions pas. C'est vrai, et il faut le reconnaître », a déclaré avant-hier le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Comme le rapporte l'agence Tass. « Pendant des années, nous avons entendu parler des portes qui seraient ouvertes, mais nous avons également entendu [dire] que nous n'y entrerions pas. C'est vrai, et il faut le reconnaître », a-t-il déclaré lors d'une réunion en visioconférence des dirigeants des pays de la Joint Expe-

ditionary Force, une coalition menée par la Grande-Bretagne. La fin de l'élargissement de l'OTAN à l'Est est l'une des revendications principales de Moscou dans le conflit ukrainien. Le président ukrainien avait déjà modéré sa position sur l'adhésion de son pays au sein de l'Alliance atlantique le 8 mars à l'occasion d'un entretien accordé à la chaîne étasunienne ABC. « S'agissant de l'OTAN, j'ai tempéré ma position sur cette question il y a déjà un certain temps, lorsque nous avons compris [que] l'OTAN n'était pas prête à accepter l'Ukraine », a-t-il déclaré dans cette entrevue. Lors de cette réunion, le dirigeant ukrainien a également déploré que l'OTAN, « semble hypnotisée par l'agression russe », en rejetant notamment la possibilité de créer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine : « On entend des arguments selon lesquels la "Troisième Guerre mondiale" pourrait commencer si l'OTAN ferme son ciel pour les

avions russes. C'est pour cela que la zone humanitaire aérienne n'a pas été créée au-dessus de l'Ukraine et c'est pour cela que les Russes peuvent bombarder les villes et tuer des gens, faire sauter des hôpitaux et des écoles », a-t-il accusé. De son côté, Moscou assure que son offensive en Ukraine – dénoncée par les Occidentaux comme une invasion – était planifiée pour limiter les pertes civiles. « Au début de l'opération, le président russe a donné l'ordre au ministère de la Défense de ne pas prendre d'assaut immédiatement les agglomérations, y compris Kiev, en raison du fait que des formations nationalistes armées ont aménagé des postes de tir et déploient des équipements militaires lourds dans les zones résidentielles, et que les combats dans les zones densément peuplées entraîneraient inévitablement de lourdes pertes parmi les civils », a expliqué le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov. ■

# contribution

Algerie

## Face aux stratégies de l'OTAN, la politique de défense et de la sécurité énergétique de l'Europe

**L**e document officiel publié par l'Otan et intitulé « renforcement du dialogue méditerranéen, avec établissement d'un inventaire des domaines de coopération possibles » résume ainsi cet aspect du renforcement du DM. Le but recherché serait d'établir entre l'Otan et les pays du DM des relations à long terme axées sur ce processus en fonction des intérêts mutuels de sécurité, ainsi que de permettre à l'Otan de contribuer de façon significative à promouvoir le dialogue et la coopération dans la région méditerranéenne. Par ailleurs, la dimension politique du dialogue méditerranéen devrait être renforcée par une plus large exploitation des possibilités qu'offre le dialogue multi/bilatéral existant ; la poursuite de l'action en faveur des contacts de haut niveau et d'une implication des décideurs, selon le cas ; des mesures visant à rapprocher encore les partenaires méditerranéens de l'Otan et enfin le renforcement de la complémentarité avec d'autres initiatives internationales ».

A cet effet, l'intensification des relations politiques peut se faire selon plusieurs formules notamment les réunions à 19+1 et à 19+7. Ces réunions remontent à la création du MCG (Groupe de coopération méditerranéenne) en 1997 et se tiennent régulièrement depuis. Nous avons une autre formule, émanant du Conseil de l'Atlantique Nord, les réunions au niveau des Ambassadeurs des pays de l'Otan et du DM (NAC+1 et NAC+7) que se tiennent depuis octobre 2001. S'agissant des réunions annuelles à 19+1 au niveau des ambassadeurs (NAC+1), elles continuent de se tenir pour des échanges de vues sur la situation régionale et des débats sur l'évolution et les perspectives de développement du DM. Quant aux réunions à 19+7 au niveau des Ambassadeurs (NAC+7), elles continuent d'être organisées au moins deux fois par an, en particulier après les réunions ministérielles et les sommets des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Otan, afin d'informer les Ambassadeurs des pays du DM des résultats de ces réunions et de procéder à des échanges de vues sur des questions en rapport avec le DM.

Dans ce cadre, le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et le Partenariat pour la paix (PPP) sont deux cadres qui ont été institués. A cet effet, il est prévu d'explorer les possibilités d'associer les pays du DM, cas par cas, à des activités du CPEA et du PPP spécialement choisies et d'encourager les partenaires méditerranéens à participer de façon plus large aux activités auxquelles la coopération dans le cadre du CPEA et du PPP leur permet déjà d'accéder. Deux initiatives internationales peuvent être citées : le processus de Barcelone de l'Union européenne et le dialogue méditerranéen de l'OSCE. Le Conseil de l'Atlantique Nord a décidé que l'Otan proposerait à l'UE l'organisation périodique d'exposés

**Avec l'impact de la crise du coronavirus et récemment avec la crise ukrainienne, plus jamais le monde ne sera comme avant préfigurant d'importantes mutations dans les relations internationales, sécuritaires, politiques et économiques, où la crise ukrainienne a des impacts sur le cours du pétrole/gaz, mais également sur la sécurité alimentaire. Les années à venir devraient conduire à de profondes reconfigurations socio-économiques, technologiques mais également sécuritaires.**

et d'échanges d'informations sur les activités de chacune des deux organisations dans le domaine de la sécurité et de la stabilité dans la région méditerranéenne. Ainsi, il est envisagé d'organiser des réunions d'experts de l'Otan et de l'OSCE pour examiner des questions d'intérêts communs.

Dans cette perspective, la démarche à suivre consisterait à prévoir notamment des activités ciblées, l'objectif consistant à couvrir des secteurs où l'Otan dispose d'un avantage comparatif reconnu et pouvant apporter une "valeur ajoutée", en particulier dans le domaine militaire, et pour lesquels les partenaires méditerranéens ont manifesté de l'intérêt. Deuxièmement, l'accent est mis sur la mise à profit de l'expérience acquise dans le cadre du partenariat pour la paix (PPP), avec notamment l'ouverture d'activités PPP supplémentaires aux pays du DM et/ou l'adaptation d'activités PPP à leurs besoins spécifiques, le document insistait, à ce niveau, sur la nécessaire consultation préalable des pays du dialogue méditerranéen (DM). (Etude du professeur Abderrahmane MEBTOUL parue à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI Paris France) » la coopération Maghreb Europe face aux enjeux géostratégiques » (novembre 2011)- chapitre III- « la stratégie de l'Otan face aux enjeux géostratégiques en Méditerranée » Débat à l'Université d'Oran 2, le 27 mai 2015 lors d'une conférence débat sur « le monde qui vient- enjeux géostratégiques- et perspectives pour l'Algérie », animé par l'Amiral Jean DUFOURCQ ancien directeur de la revue défense (France), Expert auprès des organisations internationales CEE-Otan à l'invitation du professeur Abderrahmane Mebtoul)

3.-Les domaines de coopération inventoriés par l'Otan peuvent être résumés au nombre de quatorze :

- 1-la formation, l'entraînement et la doctrine militaire;
- 2.-les exercices militaires et les activités d'entraînement connexes;
- 3-les contacts entre militaires aux niveaux des chefs d'Etat-major de la défense, des États-majors et des experts ;
- 4.-la médecine militaire ;
- 5.-les échanges d'informations dans le domaine de la logistique;
- 6.-les consultations au niveau des experts sur les efforts politiques et de défense avec pour objectif de

lutter contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM);

- 7.-l'action humanitaire globale de lutte contre les mines (GHMA);
- 8.-la tenue de séminaires et de réunions d'experts sur les plans civils d'urgence (PCU) ;
- 9.-la participation à certaines activités des bureaux et comités d'études;
- 10.- la gestion des crises, cet aspect important de la coopération comprenant des exposés sur les exercices de gestion des crises;
- 11.- la science et l'environnement ;
- 12.- l'encouragement des pays de l'Otan et du DM à contribuer au MDWP;
- 13.- l'intensification des efforts d'information de l'Otan dirigés vers la société civile des pays du DM ;
- 14.- le renforcement du rôle des ambassades points de contact de l'Otan dans les pays du DM. L'inventaire des domaines de coopération possibles fait ressortir huit axes directeurs.

Le but recherché est d'améliorer l'aptitude des pays du DM à contribuer à des opérations de réponse aux crises hors article cinq que dirige l'Otan, y compris l'entraînement à une participation éventuelle à un centre de coordination logistique interarmées multinational (MJLC) :

-1.- l'introduction du concept d'unités de soutien logistique intégré multinational (MILU), la préparation à la mise en œuvre du concept du carburant unique (SFC) et la coopération dans le domaine des matériels tactiques de manutention des carburants (TFHE) ;

- 2-la réforme de la défense incluant les meilleures pratiques en matière de gestion économique et civile des forces armées, y compris les aspects "sécurité" du développement économique et les aspects économiques de la lutte internationale contre le terrorisme liés à la sécurité;

3-Les consultations sur le terrorisme, par la prise en compte du partage de données de renseignement, des réunions d'experts sur la menace terroriste et les mesures prises, individuellement ou avec d'autres pays, pour faire face à cette menace ;

4-les consultations et la coopération relative la sécurité aux frontières;

5- la « participation aux travaux du Groupe de la conférence des directeurs nationaux des armements (CDNA) pour le partenariat sur le système Otan de codification (NCS) ;

6-l' invitation aux activités du Groupe de la CDNA pour le partenariat » qui concernerait les conditions de sécu-

rité dans le transport et le stockage des munitions et des explosifs militaires ;

7-des consultations sur des questions de gestion de la circulation aérienne dans l'optique d'une plus grande sécurité des vols et échanges d'informations sur les procédures civilo-militaires de contrôle de la circulation aérienne ;

8-la gestion des catastrophes. La question du financement étant posée, deux situations sont envisagées : d'une part, la règle de l'autofinancement des activités menées au titre du DM est retenue ; d'autre part, une aide financière exceptionnelle. Le cadre défini au sommet de l'Otan de promouvoir le dialogue méditerranéen de l'Otan au rang de « véritable partenariat », (le même sommet d'Istanbul faisant une offre de coopération à la région du Moyen-Orient élargi qui est adressée aux pays qui le souhaite, ceux qui sont membres du conseil de coopération du Golfe étant cités explicitement) ambitionne de contribuer à la sécurité et à la stabilité de la région méditerranéenne par le truchement de cinq d'actions.

1.-le renforcement de la dimension politique du dialogue méditerranéen avec l'Otan ;

2.- l'appui au processus de réformes de la défense ;

3.- la coopération dans le domaine de la sécurité des frontières;

4.- la réalisation de l'interopérabilité;

5- la contribution à la lutte contre le terrorisme.

L'objectif poursuivi par l'initiative d'Istanbul est de renforcer la sécurité et la stabilité par le biais d'un nouvel engagement transatlantique en fournissant un avis adapté sur la réforme de la défense, l'établissement des budgets de défense, la planification de la défense, les relations civilo-militaires et l'encouragement de la coopération entre militaires afin de contribuer à l'interopérabilité ; lutter contre le terrorisme par le partage de l'information, la coopération maritime, lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et contre les trafics. Face à ces propositions, quelle est l'attitude des pays du Maghreb devant consolider l'intégration maghrébine pour devenir une entité économique fiable au moment de la consolidation des grands ensembles?

4.- Quelle est la politique de défense et de sécurité de l'Europe encore embryonnaire et remis sur le tapis avec al crie ukrainienne? La fin de la guerre froide, les velléités d'émancipation de l'Europe de la tutelle américaine - particulièrement en matière de défense et de sécurité - et la volonté de construire avec les pays de la région des relations économiques privilégiées accroît de manière significative cet intérêt surtout actuellement avec la crise ukrainienne.

(A suivre)

Professeur des universités, expert international Abderrahmane Mebtoul

## INFO EXPRESS

### Relizane Les habitants du bidonville de Oued Sefââ réclament leur droit d'accès à un logement décent

Alors qu'une pénurie de logements se fait ressentir dans plusieurs localités à Relizane, les occupants du bidonville, implanté à la commune de Relizane réclament leur droit d'accès à un logement social décent. En effet, les habitants de la cité de Oued Sefââ, située à la périphérie de Relizane, chef-lieu de wilaya, se plaignent de la défectuosité du réseau d'évacuation des eaux usées. Un réseau d'assainissement complètement obstrué depuis plusieurs mois. Les habitants n'ont eu de cesse d'alerter les autorités locales sur les dangers des rejets des eaux-usées, mais en vain. Ce réseau est complètement délaissé et les eaux usées forment des mares sur de grands espaces et dans les environs immédiats des habitations sans parler des odeurs nauséabondes qui agressent les passants. « Nous continuons de souffrir de la pollution, en hiver comme en été, avec tous les risques que cela implique sur les plans sanitaire et environnemental », s'exprime un habitant rencontré sur les lieux. Selon les habitants, cette situation est devenue insupportable, sachant que des enfants jouent à proximité de ces eaux usées, alimentées par les eaux provenant du canal. La cité nécessite une intervention immédiate des services techniques concernés, afin de rétablir la canalisation des eaux défectueuse, d'où s'échappent des odeurs nauséabondes. Les habitants interpellent les autorités à l'effet de répondre à leur préoccupation et pallier cette défaillance qui peut générer, des maladies à transmission hydrique.

N.Malik

## Cap-Djinet (Boumerdès) Une beauté paradisiaque

**Nous pouvons avancer que le littoral de la wilaya de Boumerdès est l'un des meilleurs bords de mer que l'Algérie peut se vanter de posséder en général, mais en particulier, la plage de Cap-Djinet est un véritable paradis sur terre.**

C'est une localité qui dispose d'un tourisme de montagne, de forêts adéquates et une des plus belles plages d'Algérie. Mais avant d'arriver à cette localité côtière, il faut se rendre à l'évidence que le chemin est très long puisqu'on est contraint de prendre la route de Raïcha, un petit village situé sur un flanc de montagne pour arriver à Aïn el Hamra, et de là, on prendra la route de Haouch Benouali via Diar Mendil et Skhara ou l'on apercevra des vendeurs de fruits et légumes sur tout le parcours de la route. La ville antique de Cissi du temps de la période romaine, actuelle Cap-Djinet, était installée sur la côte que détermine à l'ouest une petite baie entièrement ouverte aux vents dominants. Mouillage convenable par beau temps et difficile en hiver (des vérifications récentes ont montré l'inexistence d'une jetée antique signalée par l'atlas archéologique) dominée par la chaîne côtière qui culmine à 438 mètres. L'agglomération antique était établie sur un petit plateau surplombant la mer de 20 à 30 mètres et surmonte d'une dizaine de mètres par un dyke basaltique surgi du bord de mer, appelé le Settara. La ville de Cap Djinet possède une grande histoire. Elle a toujours été captivante par son bleu de mer et son décor verdâtre qui s'installe à longueur d'année, que ce soit dans la chaîne montagneuse qui surplombe la localité sur un parcours de plus de 10 km que sur les vastes parcelles de ter-



rains fertiles. C'est un tort que de ne pas faire une virée dans la région des Djenaneda (surnom donné aux habitants de cette ville). Cap Djinet prend toujours des couleurs lors des saisons estivales, où un décor printanier vient s'installer par dame nature, au grand bonheur des amoureux de la nature. De la verdure, rien que de la verdure à perte de vue et des hameaux bariolés aux couleurs des fleurs. Cette localité est très belle, elle offre un spectacle splendide et cela est l'avis de tous les citoyens, qu'ils soient de Bordj Menâïel, des Issers, de Tizi-Ouzou, d'Alger, des wilayas limitrophes et même éloignées. De Cap Djinet ou de chaque région, ou encore de tout passager connaissant le patelin, il dira que Cap Djinet est sans risque de nous tromper l'une des plus belles plages d'Algérie. Cap Djinet est éblouissante, enivrante, ensorcelante.

### Une région à couper le souffle

Si vous visitez cette région de bout en bout avec votre véhicule personnel de préférence, vous serez charmés par ces centaines d'arbres fruitiers en tout genre qui donne du plaisir à observer. Aussi, des centaines d'oliviers vous accueillent et vous accompagnent dans votre trajet de part et d'autre au fur et à mesure que vous avancez pour re-

joindre le bord de mer, lieu qui a été programmé pour une éventuelle destination, des haltes s'imposent d'elles-mêmes pour pouvoir apprécier la beauté du paysage et, de là, des odeurs agréables emplissent les lieux en « enivrant » le nerf olfactif. Tous vos organes sensoriels, nez, ouïe et autres sont invités à participer à cette fête de la nature. Cap Djinet est une ville côtière merveilleuse avec des paysages enchanteurs, que ce soit en hiver, en automne, au printemps ou en période estivale. La végétation est extrême avec une verdure qui prédomine partout, la nature a façonné un environnement magnifique, avec un décor champêtre d'une rare beauté qui vous fait penser à un endroit idyllique à l'état pur avec en plus le plus beau littoral et une mer idéale pour la détente. Une fois arrivé à l'embranchement devant un barrage de sécurité, il faut tourner vers la droite pour prendre la direction de Cap Djinet via la carrière pour ensuite rejoindre la route qui vous mène vers la ville de Dellys. Cependant, on oublie jamais de faire des haltes à Souanine, et autres villages où existent de belles plages du côté de la carrière, la grande baie, le front de mer, la plage du côté des cabanons, et surtout celle la plus convoitée qui est située à proximité du bateau cassé. Mais la nouveauté

ces dernières saisons, c'est l'interdiction des parkings gardés et des aires de location de parasols au niveau des plages. Il n'y aura plus de concessions, suite à une décision gouvernementale, tout en insistant sur le droit des touristes à accéder aux plages conformément aux décisions des pouvoirs publics. Cap Djinet a toujours été une plage autorisée à la baignade et qui a toujours offert les meilleures conditions de séjour aux estivants. Ce qui a toujours fait de la région depuis des millénaires une destination balnéaire des plus prisées, un bord de mer qui ne se refuse pas pour un bon bronzage et bien entendu, un plongeur en mer, que ce soit dans le beau port ou du côté du bateau cassé, un site mondialement connu. Le littoral s'étendant sur plus de dix kilomètres est pourvu de sites majestueux et de plages au sable fin. La ville de Cap Djinet a toujours été attirante, et pour cela, il faut poser la question aux estivants qui viennent de partout d'Alger, des wilayas d'Algérie avoisinantes, de France, du Canada, d'Allemagne et de bien d'autres régions à travers le monde, malheureusement, le Gouvernement algérien n'a pas su doter cette localité balnéaire pour la rendre plus accessible pour les Algériens étant donné que le visiteur vient de partout, de toutes les régions en passant par le littoral de Boumerdès, de Figuier, de Corso, de Zemmouri El Bahri, de Bou-douaou el Bahri, de Mendoura pour aller vers Cap Djinet pour se rendre ensuite à l'ex-Paternoo (actuellement Sahel Bouberak) pour en fin de compte se terminer à la coquette ville de Dellys et Afri. Il faut se rendre à l'évidence que tout au long du parcours, c'est tout un bleu de mer qui s'offre à vous pour vous dire que l'Algérie est un beau pays.

Kouider Djouab

## Sidi Bel-Abbès

### Boukhanefis : Des trottoirs, des ruelles et des espaces publics défigurés au nom de la loi 15/08

Étrangement, la loi 15/08 a été détournée de sa vocation réelle. Elle ne devient plus nécessaire à l'achèvement et la mise en conformité des constructions. Cette loi a été promulguée en juillet 2008, afin de tenter d'apporter une amélioration à la qualité urbanistique, architecturale et technique du cadre bâti, qui a tant souffert de certaines insuffisances, mettant en péril le paysage urbain. Cependant, il s'avère impératif de rappeler que cette même loi a exclu dans son article 16 certaines constructions (souvent illicites) de la régularisation, par souci de protéger la vies des citoyens et leurs biens des dangers auxquels ils sont confrontés en raison de ces constructions et extensions opérées sur des espaces publics (trottoirs et ruelles), censés offrir de la sécurité, de la tranquillité et permettre une fluidité dans le transport des gens et des voitures. Plusieurs quartiers à

la commune de Boukhanefis, notamment à Chabrière, à Ouled Ben Dida à la Maison-Blanche, sans oublier le chef-lieu de la commune, ont été totalement défigurés par l'usage incommode de cette loi. Des trottoirs consommés, des ruelles complètement disparues et des constructions et extensions qui ont fait des rues de simples passages exigus permettant à une seule voiture de passer ou de stationner. L'image est plus que désolante, elle frôle la répugnance. Comment peut-on permettre toutes ces violations et pourquoi ? Impossible de penser que juste pour rendre service ou faire plaisir, car il n'y a ni service ni plaisir dans la violation des lois, mais bien un crime. Les camions, à l'image de celle des pompiers, pour divers incidents ou incendies, ne peuvent plus passer et accéder au milieu des quartiers. L'utilisation anarchique de la loi 15/08 a sérieuse-

ment pénalisé le paysage urbain et mis en danger le citoyen et ses biens. Si jamais un simple feu se déclenche dans certains quartiers, la catastrophe serait inévitable. Pour des prévisions à venir de création d'espaces verts, de rues ou de passerelles, de trottoirs ou autres commodités urbanistiques, cela relève de l'impossible. Les logements sont collés les uns aux autres. Certaines rues ne pourront même pas disposer de trottoirs, de quoi sécuriser les piétons et les enfants des écoles. Une situation des plus déplorables, que l'impunité a hélas forgés à travers les temps et les échéances électorales sur le comportement des responsables concernés. Les lectures sont légions mais une seule et unique question se dresse devant cet état de fait : A quel « prix » peut-on accepter tout ce gâchis ? De rendre légal l'informel. Car c'est l'unique probabilité qui nourrie les multiples ru-

meurs, jusqu'à lors non confirmées, mais qui restent la seule réponse logique. Plusieurs enquêtes ont été déclenchées auparavant à la suite de requêtes de citoyens, mais, curieusement, toutes tombées mystérieusement dans les oubliettes. Le faux a vraiment la peau dur. Les faussaires arrivent toujours à sortir indemnes malgré tout. Il n'est point difficile d'observer aisément ces dépassements dans tous les quartiers de la commune de Boukhanefis. D'ailleurs, ces pratiques sont loin d'être l'apanage de ce seul patelin. La ville de Sidi Bel Abbès regorge de ces exemples, si Boukhanefis en fait l'exception. L'usage contraire de la loi, pour des raisons qui restent suspectes, ont laissé depuis tout un temps, des stigmates néfastes, visibles sur le terrain, à travers le paysage urbain négativement impacté par la multiplication de ces agressions impunies sur le tissu urbain et sur

des propriétés publiques. Cette loi, au-delà de ses bienfaits, dans le cadre du respect de son application, elle devient un souci réel. L'environnement, la santé, la sécurité, les projets de planification urbaine avenir sont devenus sérieusement pénalisés par cette application détournée de la loi 15/08. Si ces agissements font plaisir aux bénéficiaires, ils sont un véritable handicap à toute vision, à toute manœuvre, de développement. Les trottoirs, les rues, les aires de jeux et les espaces verts sont des droits publics, nécessaires, autant pour la santé que la sécurité. Plusieurs lettres ont été adressées à qui de droit par des citoyens pour dénoncer ces agissements criminels, mais comme si, une barrière de protection est mystérieusement dressée devant pour encourager cette folie urbanistique.

Djillali Toumi



Monde

## La prise de judo de la Russie aux tripes de la finance occidentale

**La liste noire officielle des pays hostiles à la Russie comprend les États-Unis, l'UE, le Canada et, en Asie, le Japon, la Corée du Sud, Taïwan et Singapour (le seul pays d'Asie du Sud-Est). Remarquez comment cette « communauté internationale » ne cesse de se réduire.**

Les pays du Sud doivent savoir qu'aucune nation d'Asie occidentale, d'Amérique latine ou d'Afrique n'a rejoint le train des sanctions de Washington.

Moscou n'a même pas annoncé son propre paquet de contre-sanctions. Pourtant, un décret officiel intitulé « Sur l'ordre temporaire des obligations envers certains créanciers étrangers », qui permet aux entreprises russes de régler leurs dettes en roubles, donne un aperçu de ce qui est à venir. Les contre-mesures russes tournent toutes autour de ce nouveau décret présidentiel, signé samedi dernier, que l'économiste Yevgeny Yushchuk définit comme une « mine nucléaire de représailles ». Le principe est le suivant : pour payer les prêts obtenus auprès d'un pays sanctionnant dépassant 10 millions de roubles par mois, les entreprises russes n'ont pas besoin d'effectuer un transfert. Elles demandent à une banque russe d'ouvrir un compte correspondant en roubles au nom du créancier. Ensuite, l'entreprise transfère des roubles sur ce compte au taux de change en vigueur, et tout cela est parfaitement légal. Les paiements en devises étrangères ne passent par la Banque centrale qu'au cas par cas. Ils doivent recevoir une autorisation spéciale de la Commission gouvernementale pour le contrôle des investissements étrangers.

Concrètement, cela signifie que la majeure partie des quelque 478 milliards de dollars de dette extérieure russe pourrait « disparaître » des bilans des banques occidentales. L'équivalent en roubles sera déposé quelque part, dans les banques russes, mais les banques occidentales, en l'état actuel des choses, ne peuvent y accéder. On peut se demander si cette stratégie simple est le fruit des cerveaux « non souverainistes » réunis à la Banque centrale russe. Il est plus probable qu'elle ait été élaborée par l'influent économiste Sergey Glazyev, également ancien conseiller du président russe Vladimir Poutine en matière d'intégration régionale. Voici une édition révisée, en anglais, de son essai novateur intitulé « Sanctions et Souveraineté », que j'ai déjà résumé.

Entre-temps, la Sberbank a confirmé qu'elle émettra les cartes de débit/crédit Mir de la Russie, co-badgées avec UnionPay de la Chine. Alfa-Bank, la plus grande banque privée de Russie, émettra également des cartes de crédit et de débit UnionPay. Bien qu'elle n'ait été introduite qu'il y a cinq ans, 40% des Russes possèdent déjà une carte Mir pour un usage domestique. Désormais, ils pourront également l'utiliser à l'international, via l'énorme réseau d'UnionPay. Et sans Visa et Mastercard, les commissions sur toutes les transactions resteront dans la sphère Russie-Chine. La dé-dollarisation en action.

### M. Maduro, donnez-moi du pétrole

Les négociations sur les sanctions contre l'Iran à Vienne atteignent peut-être la dernière étape – comme le reconnaît même le



diplomate chinois Wang Qun. Mais c'est le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, qui a introduit une nouvelle variable cruciale dans les discussions finales de Vienne. Lavrov a formulé sa demande de dernière minute de manière très explicite : « Nous avons demandé une garantie écrite [...] que le processus actuel [de sanctions russes] déclenché par les États-Unis ne porte en aucune façon atteinte à notre droit à un commerce libre et complet, à la coopération économique et en matière d'investissement et à la coopération militaro-technique avec la République islamique ». Conformément à l'accord du Plan global d'Action conjoint (JCPOA) de 2015, la Russie reçoit de l'uranium enrichi de l'Iran et l'échange contre du yellowcake et, en parallèle, reconvertit la centrale nucléaire iranienne de Fordow en centre de recherche. Sans les exportations d'uranium enrichi iranien, il n'y a tout simplement pas d'accord JCPOA. Il est incroyable que le secrétaire d'État américain Blinken ne semble pas comprendre cela. Tout le monde à Vienne, y compris dans les coulisses, sait que pour que tous les acteurs signent le renouveau du JCPOA, aucune nation ne doit être individuellement visée en termes de commerce avec l'Iran. Téhéran le sait également. Ce qui se passe maintenant est donc un jeu élaboré de miroirs persans, coordonné entre les diplomates russe et iranienne. L'ambassadeur de Moscou à Téhéran, Levan Dzagharyan, a attribué la réaction féroce de certains quartiers iraniens à l'égard de Lavrov à un « malentendu ». Tout cela se jouera dans l'ombre. Un élément supplémentaire est que, selon une source de renseignements du golfe Persique ayant un accès privilégié à l'Iran, Téhéran pourrait déjà vendre jusqu'à trois millions de barils de pétrole par jour, « donc s'ils signent un accord, cela n'affectera pas du tout l'offre ; seulement, ils seront payés davantage ». L'administration américaine du président Joe Biden est maintenant absolument désespérée : elle a interdit aujourd'hui toutes les importations de pétrole et de gaz en provenance de Russie, qui se trouve être le deuxième exportateur de pétrole vers les États-Unis, derrière le Canada et devant le Mexique. La grande « stratégie de remplacement » des États-Unis en matière d'énergie russe consiste à mendier du pétrole auprès de l'Iran et du Venezuela. La Maison-Blanche a donc envoyé une délégation pour s'entretenir avec le président vénézuélien Nicolás Maduro, dirigée par Juan Gonzalez, principal conseiller de la Maison-Blanche pour l'Amérique latine. L'offre des États-Unis consiste à « alléger » les sanctions imposées à Caracas en

échange de pétrole. Le gouvernement des États-Unis a passé des années – voire des décennies – à brûler tous les ponts avec le Venezuela et l'Iran. Les États-Unis ont détruit l'Irak et la Libye, et ont isolé le Venezuela et l'Iran dans leur tentative de prendre le contrôle des marchés pétroliers mondiaux – pour finir par essayer misérablement de racheter les deux pays et d'échapper à l'écrasement par les forces économiques qu'ils avaient déclenchées. Cela prouve, une fois de plus, que les « décideurs » impériaux sont totalement désarmés. Caracas demandera l'élimination de toutes les sanctions contre le Venezuela et la restitution de tout son or confisqué. Et il semble que rien de tout cela n'ait été réglé avec le « président » Juan Guaido, qui, depuis 2019, est le seul dirigeant vénézuélien « reconnu » par Washington.

### Une cohésion sociale déchirée

Les marchés du pétrole et du gaz, eux, sont en panique totale. Aucun négociant occidental ne veut acheter de gaz russe ; et cela n'a rien à voir avec le mastodonte énergétique public russe Gazprom, qui continue à approvisionner dûment les clients qui ont signé des contrats avec des tarifs fixes, de 100 à 300 dollars ; (d'autres paient plus de 3.000 dollars sur le marché spot).

Les banques européennes sont de moins en moins disposées à accorder des prêts pour le commerce énergétique avec la Russie en raison de l'hystérie des sanctions. Le fait que l'importateur Wintershall-Dea ait annulé sa part de financement, partant de facto du principe que le gazoduc ne sera pas lancé, est un signe fort que le gazoduc Nord Stream 2, reliant la Russie à l'Allemagne, pourrait bien se retrouver littéralement six pieds sous terre. Toute personne ayant un cerveau en Allemagne sait que deux terminaux supplémentaires de gaz naturel liquéfié (GNL) – qui doivent encore être construits – ne suffiront pas à répondre aux besoins de Berlin. Il n'y a tout simplement pas assez de GNL pour les approvisionner. L'Europe devra se battre avec l'Asie pour savoir qui peut payer le plus. L'Asie gagne.

L'Europe importe environ 400 milliards de mètres cubes de gaz par an, dont 200 milliards proviennent de la Russie. Il est impossible que l'Europe trouve 200 milliards de dollars ailleurs pour remplacer la Russie, que ce soit en Algérie, au Qatar ou au Turkménistan. Sans parler de son manque de terminaux GNL nécessaires. Alors, évidemment, le premier bénéficiaire de tout ce gâchis sera les États-Unis – qui pourront imposer non seulement leurs terminaux et leurs systèmes de contrôle, mais

aussi profiter de prêts à l'UE, de ventes d'équipements et d'un accès total à toute l'infrastructure énergétique de l'UE. Toutes les installations de GNL, tous les gazoducs et tous les entrepôts seront reliés à un réseau unique avec une seule salle de contrôle : un rêve commercial américain. L'Europe se retrouvera avec une production de gaz réduite pour son industrie en déclin, des pertes d'emplois, une diminution de la qualité de vie, une pression accrue sur le système de sécurité sociale et, enfin et surtout, la nécessité de demander des prêts américains supplémentaires. Certains pays reviendront au charbon pour se chauffer. La Parade verte sera livide.

Et la Russie ? À titre d'hypothèse, même si toutes ses exportations d'énergie étaient réduites – et elles ne le seront pas ; leurs principaux clients sont en Asie – la Russie n'aurait pas à utiliser ses réserves de change. L'attaque russophobe tous azimuts contre les exportations russes vise également le palladium métallique – vital pour l'électronique, des ordinateurs portables aux systèmes aéronautiques. Les prix s'envolent. La Russie contrôle 50% du marché mondial. Ensuite, il y a les gaz nobles – néon, hélium, argon, xénon – essentiels à la production de puces électroniques. Le titane a augmenté d'un quart, et Boeing (pour un tiers) et Airbus (pour deux tiers) dépendent du titane russe. Pétrole, nourriture, engrais, métaux stratégiques, gaz néon pour les semi-conducteurs : tous brûlent sur le bûcher, aux pieds de la Sorcière Russie. Certains Occidentaux qui chérissent encore la realpolitik bismarckienne ont commencé à se demander si la protection de l'énergie (dans le cas de l'Europe) et de certains flux de matières premières contre les sanctions n'a pas tout à voir avec la protection d'un immense racket : le système de dérivés des matières premières.

Après tout, si ce système implose, en raison d'une pénurie de matières premières, c'est tout le système financier occidental qui explose. Voilà une véritable défaillance du système. La question clé que le Sud global doit digérer est que l'Occident ne se suicide pas. Ce que nous avons ici, essentiellement, ce sont les États-Unis qui détruisent délibérément l'industrie allemande et l'économie européenne – bizarrement, avec leur complicité. Détruire l'économie européenne signifie ne pas accorder d'espace de marché supplémentaire à la Chine et bloquer l'inévitable commerce supplémentaire qui sera une conséquence directe du renforcement des échanges entre l'UE et le Partenariat économique global régional (RCEP), le plus grand accord commercial du monde.

Au final, les États-Unis mangeront les économies européennes pendant que la Chine élargira sa classe moyenne à plus de 500 millions de personnes. La Russie s'en sortira très bien, comme le souligne Glazyev : elle sera souveraine et autosuffisante.

L'économiste américain Michael Hudson a esquissé avec concision les linéaments de l'auto-implosion impériale. Mais ce qui est bien plus dramatique, en tant que désastre stratégique, c'est la façon dont la parade sourde, muette et aveugle vers une récession profonde et une quasi-hyperinflation va déchirer ce qui reste de la cohésion sociale de l'Occident. Mission accomplie.

## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Petits plats en équilibre  
18.15 Les plus belles vacances  
19.55 Météo  
20.00 Journal  
20.45 Météo  
21.00 Balthazar  
21.20 Koh-Lanta  
23.40 Une famille en or



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



11.00 Météo  
12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
19.20 Basique, l'essentiel de la musique  
20.00 Journal  
20.30 Image du jour  
21.10 Elysée 2022 : face à France Télévisions  
23.10 Elysée 2022, le débrief



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.05 La p'tite librairie  
21.40 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.25 E=M6  
20.10 Pékin express  
20.30 Scènes de ménages  
21.10 NCIS  
22.55 Pékin express : Itinéraire bis



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaulle d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



18.31 Les patriotes  
19.15 Effacer l'histoire  
20.50 Identity  
22.17 Sucker Punch



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex



18.35 The Conjuring 2: The Enfield Case  
19.06 Iris  
20.50 Les apparences  
23.05 The Good Criminal



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



19.45 Arte Journal  
20.05 28 minutes  
21.40 Entretien  
21.55 Profits et pertes - Les spéculateurs de la crise et du chaos

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.05 Le Renard  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Questions pour un champion  
20.25 Cuisine ouverte  
20.15 Tout le sport  
21.10 Everest  
22.45 La France en vrai



18.25 L'avant quotidien  
19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 Le journal de l'Euro  
21.15 Dirty Dancing  
23.05 Hunger Games : la révolte, partie



16.30 Chalet club  
20.00 Coupe du monde  
19.45 Les rois de la pédale  
20.00 Cyclisme sur piste : Ligue des champions  
23.00 Les rois de la pédale  
23.15 Eurosport News  
23.30 Coupe du monde

## Sélection

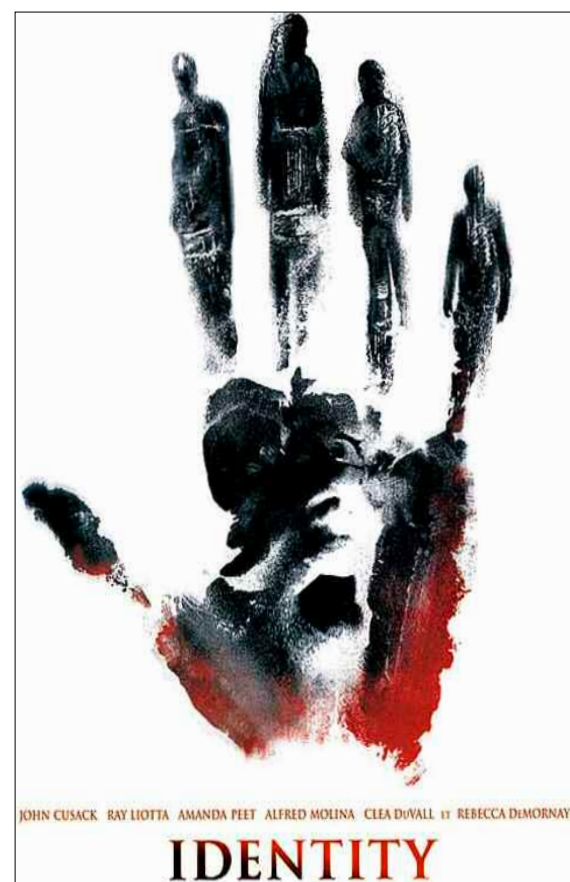


**Ciné Frisson - 22.17**  
**Sucker Punch**  
Film fantastique de Zack Snyder

→ Une jeune femme est internée d'office par son beau-père dans un hôpital psychiatrique. Pour échapper à ce cauchemar, elle s'invente un monde fantastique. Baby Doll, une jeune femme de 20 ans, est placée de force dans un asile psychiatrique par son beau-père.

**Ciné Frisson - 20.50**  
**Identity**  
Thriller de James Mangold

→ A la veille de l'exécution d'un tueur en série, dix personnes, coincées par un vrai déluge dans un modeste motel, sont, à tour de rôle, occises par un psychopathe sanguinaire. Mais qui est donc cet insaisissable meurtrier?



**Ciné Premier - 20.50**  
**Les apparences**  
Thriller de Marc Fitoussi

→ Vienne, ses palais impériaux, son Danube bleu et sa très privilégiée communauté d'expatriés. Ève, directrice de l'Institut français, et Henri, chef d'orchestre réputé, forme un couple très en vue, riche, beau et amoureux.

## HOMMAGE À MOULOUD FERAOUN

L'ALGÉRIE ET LA FRANCE COMMÉMORANT SON ASSASSINAT



Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laid Rebiga, et l'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette, ont procédé, mardi, au dépôt de deux gerbes de fleurs devant la plaque commémorant l'assassinat, le 15 mars 1962 à Ben-Aknoun (Alger) par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), de six enseignants, dont le célèbre écrivain Mouloud Feraoun. A cette occasion, M. Rebiga a souligné que ce recueillement est une «reconnaissance envers l'un des célèbres auteurs algériens, Mouloud Feraoun, tombé, en compagnie de cinq autres enseignants, sous les balles assassines de la sinistre OAS», rappelant que la ville natale de ce célèbre auteur, Tizi Hibel, abrite des activités commémorant le 60e anniversaire de son assassinat. De son côté, l'ambassadeur de France a déclaré que «c'était la volonté du Président Macron que je puisse déposer, en son nom, une gerbe de fleurs à la mémoire de ces six enseignants assassinés, le 15 mars 1962, à quelques jours du cessez-le-feu et de la signature des accords d'Evian», qualifiant cet assassinat d'«événement tragique». Il a ajouté que sa présence à cette commémoration est «une marque de considération qu'a voulu exprimer le président de la République française en me chargeant de déposer cette gerbe de fleurs au lieu même de cet assassinat». Sur les hauteurs d'Alger, à Ben Aknoun, Mouloud Feraoun, auteur de plusieurs ouvrages dont la célèbre trilogie «le fils du pauvre», «les chemins qui montent» et «la terre et le sang» a été assassiné avec cinq de ses compagnons, Ali Hamoutène, Salah Ould Aoudia, Etienne Basset, Robert Aymar et Max Marchands. Ils étaient tous inspecteurs des Centres socio-éducatifs (Cse), des structures créées pour venir en aide aux plus démunis, notamment en assurant des cours d'alphabétisation. Né en 1913 dans le village de Tizi Hibel (Tizi Ouzou), où il a suivi l'essentiel de sa scolarité, Mouloud Feraoun a été reçu en 1932 au concours d'entrée de l'Ecole normale de Bouzareah à Alger. Diplômé il commence sa carrière d'enseignant et sera nommé instituteur dans son village natal en 1935. Il a occupé les postes de directeur des cours complémentaires, de directeur de l'école Nador à El Madania, puis celui d'inspecteur des Cse jusqu'à son assassinat, quatre jours avant la signature des accords d'Evian et la proclamation du cessez-le-feu, le 19 mars 1962. Son journal rédigé à partir de 1955 sera publié à titre posthume sous le titre «Journal 1955-1962» ainsi que son roman inachevé «L'anniversaire», sorti en 1972 et «La cité des roses» resté inédit jusqu'en 2007.

R.C.

## Baccalauréat artistique

# Accord-cadre entre les ministères de l'Education nationale et la Culture

→ Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed et la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji ont signé, mardi, un accord-cadre portant création et organisation du baccalauréat artistique, en concrétisation de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, annoncée lors du Conseil des ministres du 18 avril 2021.



Signé au siège du ministère de l'Education nationale, cet accord a pour objectif d'«encadrer les jeunes talents au sein du secteur de l'Education nationale, promouvoir la dimension artistique et lui donner une place dans le système éducatif national et préparer à l'avenir la valorisation des capacités artistiques du secteur, tout en œuvrant à la promotion de la scène culturelle nationale», a indiqué M. Belabed qui a salué, à l'occasion, «la disposition» de la ministre de la Culture à traiter ce dossier et à le concrétiser dans les délais impartis afin d'enrichir le système éducatif, notamment, dans le cycle secondaire.

Le ministre de l'Education nationale a affirmé, dans ce contexte, que «la conjugaison des efforts des deux secteurs dans le but de mener à bien cet important projet stratégique, aura inéluctablement des répercussions très positives sur le système éducatif et sur la vie culturelle algérienne», appelant les secteurs de l'Education et de la Culture à œuvrer «activement» à la consécration de cette démarche à partir de l'année prochaine. Relevant avoir demandé au «président du Conseil national des programmes au ministère de parachever l'élaboration des manuels

et des livres en rapport avec ce sujet en coopération avec le ministère de la Culture», M. Belabed a dit être convaincu que la coordination et la coopération entre les deux secteurs «garantira la mise en œuvre de toutes les missions de l'Etat algérien en ce qui concerne les dossiers stratégiques, dont celui de mise en place d'un baccalauréat artistique». Pour sa part, la ministre de la Culture et des Arts a qualifié cet accord de «premier jalon et de pierre angulaire pour le lancement de concrétisation d'un des plus importants projets culturels et éducatifs qui a fait l'objet d'une recommandation du président de la République».

Elle a relevé, à cet égard, «la nécessité de conclure un accord-cadre qui prévoit un plan d'action conjoint visant à concrétiser le projet du baccalauréat artistique, et ce, conformément aux recommandations des séances de travail entre les deux secteurs et à l'examen des données relatives au contenu des programmes, au volume horaire et au nombre d'élèves prévu». Pour Mme Mouloudji, ce baccalauréat se veut «un mécanisme devant permettre aux jeunes talents d'affiner et adapter leurs talents aux exigences modernes,

en vue d'accéder à des études supérieures d'une part, et de contribuer à la vie socioéconomique comme innovateurs et acteurs d'autre part».

La commission mixte qui suivra la mise en œuvre effective de cette convention a beaucoup de travail à réaliser pour élaborer des programmes pédagogiques puisés de tous les arts créatifs en vue d'inculquer à nos enfants des comportements civilisés de manière à renforcer leur appartenance nationale et développer leur sens créatif, a-t-elle indiqué. Le secteur de la Culture est disposé à mettre tous les moyens matériels et humains à la disposition des élèves pour «les former, les accompagner et leur assurer un environnement créatif approprié en les intégrant dans les espaces artistiques et culturels et en organisant des manifestations culturelles et artistiques qui récompensent les meilleurs d'entre eux et créent en eux l'esprit de la concurrence artistique et culturelle», a-t-elle dit.

Lors du Conseil des ministres tenu le 18 avril 2021, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait mis en avant le rôle clé de la culture et des arts dans la concrétisation du changement escompté et la diversifica-

tion de l'économie nationale à travers la création d'un baccalauréat des arts (audiovisuel, théâtre et cinéma...).

A ce propos, le Président Tebboune avait souligné la nécessité de renforcer l'éducation artistique dans le milieu éducatif en vue de le rendre une pépinière de talents, tout en la développant au niveau national dans les différentes spécialités pour parvenir à une véritable industrie artistique.

Il avait mis l'accent également sur l'orientation des élèves talentueux depuis leur première année secondaire vers une branche artistique en vue de leur assurer une formation précoce et ouvrir la voie aux jeunes algériens pour développer leurs dons et passions dans les différentes spécialités.

Dans le même cadre, le Président de la République avait insisté sur l'importance de la complémentarité et la coordination entre les secteurs de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle en terme de formation artistique, mettant l'accent sur la nécessité de réunir toutes les conditions favorables à la réussite du projet de création du baccalauréat des arts.

R.C.

## Cinéma El Khayam

# Avant-première de «Sophonisbe, reine sacrifiée de Cirta»

Le long-métrage documentaire «Sophonisbe, reine sacrifiée de Cirta» du regretté réalisateur Abdallah Touhami, a été présenté lundi soir à Alger, dans le cadre de la Semaine du film documentaire (12-17 mars). Accueilli à la salle de cinéma El Khayam, ce long métrage de 72 mn, déroule l'histoire de la reine carthaginoise, Sophonisbe, fille d'Hasdrubal Gisco qui s'est retrouvée au cœur des rivalités politiques de deux rois numides, Syphax et Massinissa. Présenté en Tamazight et sous-titré en français, le documentaire met en scène les tribula-

tions de Sophonisbe, à la beauté ensorcelante, prise dans un jeu d'intérêts politiques. Carthage subit une défaite cuisante par le général romain Scipion, au grand désarroi de Sophonisbe, qui était promise à Syphax, allié des Carthaginois. Sophonisbe craint de subir le sort des vaincus et être emmenée à Rome, après la capture de Syphax. Entre l'amour et la patrie, la princesse se retrouve écartelée et reçoit une proposition du roi Massinissa qui souhaite l'épouser et faire d'elle la reine de Cirta, capitale de la Numidie unifiée. Appuyé

d'éclairages d'universitaires et historiens, le film puise dans les archives en se référant à des ouvrages historiques attestées, comme les récits du préhistorien français Gabriel Camps, spécialiste de l'histoire des Berbères. Le réalisateur a également eu recours à des séquences mises en scène afin d'illustrer quelques événements marquants de la vie de Sophonisbe. Organisée par le Centre algérien de développement du Cinéma (Cadc), la Semaine du film documentaire a programmé jusqu'au 17 mars la projection de 12 longs mé-

trages documentaires aux contenus en lien avec l'architecture, l'histoire, l'anthropologie et le patrimoine.

A raison de deux séances par jour, le public aura à découvrir des œuvres de cinéastes algériens et étrangers notamment «Les Camps de Regroupements» de Said Oulmi, «Enrico Mattei et la Révolution algérienne» de Ali Ayadi, ou encore deux autres documentaires, «Bahrouna» de Fatiha Afiane et «Ni là-bas, ni là-bas» de Hocine Saadi, qui seront présentés en avant-première.

R.C.

# vie pratique

## santé



## Réglisse : Les bienfaits et vertus thérapeutiques

Dans la Grèce antique, la réglisse était déjà employée pour calmer la toux et soigner les indigestions. Non seulement les recherches scientifiques récentes ont confirmé les vertus thérapeutiques de cette plante, mais elles ont même permis de lui en découvrir d'autres bienfaits thérapeutiques.

Ses substances actives sont localisées dans ses racines rhizomateuses, riches en glycyrrhizine, son constituant le plus caractéristique. La réglisse renferme d'autres composants aux propriétés bénéfiques potentiels, comme des flavonoïdes et des phyto-oestrogènes. On l'utilise à des fins médicinales sous forme de plante séchée, de cachous ou de pastilles, et de teinture mère notamment. Sans plus tarder, découvrez les nombreux bienfaits et vertus de la réglisse.

### Les bienfaits santé de la réglisse pour les voies respiratoires

La glycyrrhizine contenue dans la réglisse réduit l'inflammation des voies respiratoires. Elle inhibe la croissance et l'effet pathologique de nombreux virus. Préconisée dans le traitement des troubles respiratoires, cette plante soulage les symptômes tels que la toux et le mal de gorge et contribue à fluidifier le mucus. Elle peut combattre les virus qui s'attaquent aux voies aériennes.

### La réglisse contre l'inflammation

Son action sur les glandes surrénales la rend efficace dans le traitement du syndrome de fatigue chronique. Elle se révèle utile aussi dans quasiment toutes les affections de type inflammatoire. Ainsi, elle est préconisée dans le traitement de l'hépatite, car elle aide à réduire l'inflammation du foie et à inhiber l'action des virus qui sont souvent à l'origine de cette maladie.

### Les vertus de la réglisse pour faciliter la digestion et contrer les maux d'estomac

Antispasmodique, la réglisse combat les troubles digestifs, notamment les ballonnements épigastriques, lenteur à la digestion, éructations, flatulences. Elle s'avère utile aussi en cas d'ulcère, de gastrite et de colopathie fonctionnelle. Des études en laboratoire ont montré, in vitro, que ses flavonoïdes tuaient la bactérie *Helicobacter pylori*, impliquée dans l'ulcère de l'estomac. Elle peut également contribuer à la guérison des aphtes et lésions de la bouche.

### L'activité oestrogénique de la réglisse

La glycyrrhizine exerce en effet une légère activité oestrogénique : elle se fixe sur les récepteurs oestrogéniques de l'organisme. Ainsi, lorsque le taux d'oestrogènes est trop élevé (c'est le cas dans le syndrome prémenstruel), la glycyrrhizine bloque les récepteurs de ces hormones et réduit leur action; quand le taux d'oestrogènes est bas (comme après la ménopause), la glycyrrhizine exerce un effet substitutif léger, mais cependant efficace. La réglisse est aussi recommandée dans le traitement de certains troubles du cycle menstruel ou liés à la ménopause.

### Des effets potentiels de la réglisse pour réduire le taux de mauvais cholestérol

Si de plus amples recherches scientifiques doivent être effectuées sur ces vertus, les chercheurs ont constaté que la prise de seulement 100 mg de réglisse par jour permettait de réduire le taux du cholestérol LDL (mauvais cholestérol).

## Météo



Jeudi 17 mars : 16°C

→ Dans la journée :  
Ciel dégagé  
Précipitations : 10%  
Humidité : 58%  
Vent : 11 km/h

→ Dans la nuit :  
Ciel dégagé  
Précipitations : 80%  
Humidité : 67%  
Vent : 39 km/h

Alger :  
Lever du soleil : 06:59  
Coucher du soleil : 18:54

## Les bons et les mauvais côtés de la caféine

→ La caféine n'est pas nocive et pourrait même prévenir la démence, mais faites tout de même attention, elle n'est pas sans risque.

### Caractéristiques générales du thym

La caféine est la drogue la plus populaire du monde: des centaines de millions d'adultes en consomment chaque jour dans le café, le thé, les boissons gazeuses et énergisantes. La plupart en ont besoin pour bien commencer la journée. Sans elle, nous devenons brouillons, léthargiques. Si nous en abusons, elle nous rend nerveux, nauséux. Quand la dose est juste, en revanche, nous nous sentons agréablement alertes et productifs, parfois même légèrement euphoriques. Bref, nous sommes accros à la caféine, mais est-ce grave? Pas vraiment, dans la plupart des cas. La caféine est un stimulant du système nerveux central qui chasse la fatigue et améliore l'humeur et la concentration. Selon certains sportifs, elle accroîtrait même l'endurance. Les autorités sanitaires du monde entier s'entendent: on peut consommer sans risque



jusqu'à 400 mg de caféine par jour – la quantité contenue dans environ un litre de café filtre ou deux litres de thé noir. Mais ça se gâte si on dépasse les 600 mg par jour. À cette quantité, la caféine peut provoquer des tremblements, un pic de tension, des maux d'estomac ou de tête, des étourdissements, des palpitations cardiaques et de l'insomnie. Mais cela peut aussi ne rien faire du tout. La réaction varie en effet d'une personne à l'autre, probablement en raison de deux facteurs génétiques: la vitesse avec laquelle le foie métabolise la caféine et le degré de sensibilité du système nerveux central aux stimuli.

Une quantité raisonnable de caféine n'est pas censée perturber le rythme cardiaque, mais quand elle est élevée, elle peut accélérer le pouls et la tension artérielle, ce qui n'est pas bon pour les personnes cardiaques. Une dose excessive peut provoquer des convulsions et même la mort, mais surtout chez des amateurs de boissons énergisantes.

## Recette du jour

### CROQUETTES DE RIZ AU FROMAGE

#### INGRÉDIENTS

##### Pâte à choux

- 125 ml d'eau  
- 60 ml beurre coupé en cubes  
- 125 ml farine tout usage  
- 2 œufs

##### Garniture citronnée

- 1 œuf battu  
- 75 ml sucre  
- 45 ml jus de citron  
- 30 ml beurre coupé en cubes  
- 250 ml crème à fouetter épaisse  
- 10 ml sucre à glacer

#### Préparation :

Préchauffer le four à 200°C (400 °F). Dans une grande casserole, amener l'eau et le beurre à ébullition. Ajouter la farine d'un seul coup et remuer jusqu'à l'obtention d'une boule lisse. Retirer du feu et laisser reposer durant cinq minutes. Ajouter les

œufs, un à la fois, en battant bien après chaque ajout. Continuer de battre jusqu'à consistance lisse. À l'aide d'une cuillère à soupe, déposer des ronds de pâte à 7,5cm de distance sur des plaques à pâtisserie graissées. Faire cuire de 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que les choux soient dorés. Mettre les choux sur une grille et les couper immédiatement en deux à l'horizontale. Retirer l'intérieur des choux si la pâte n'est pas sèche. Laisser refroidir les parties inférieure et supérieure des choux. Préparer la garniture en mélangeant l'œuf, le sucre, le jus de citron et le beurre dans



une petite casserole à fond épais. Faire cuire à feu moyen en remuant jusqu'à ce que le mélange soit assez épais pour napper le dos d'une cuillère. Verser dans un petit bol et réfrigérer jusqu'à ce que le mélange soit partiellement pris. Dans un grand bol, battre la crème et le sucre jusqu'à l'obtention de pics fermes; incorporer au mélange citronné. Remplir les choux de crème et replacer les chapeaux. Saupoudrer de sucre glace.

## Horaires des prières

Jeudi 15 chaâbane 1443 :

17 mars 2022

Dhor ..... 12h57

Asser ..... 16h20

Maghreb ..... 18h54

Icha ..... 20h17

Vendredi 16 chaâbane 1443 :

18 mars 2022

Fedjr ..... 05h26

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.23.50.50/021.43.55.55

#### CHU Mustapha :

021.23.68.84

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage - Gaz électricité :

3303

#### Service des eaux :

1594

#### Protection civile :

1021

#### Sûreté de wilaya :

1548

#### Gendarmerie :

1055

#### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.50.91.91

#### Air Algérie

#### (Réservation) :

021.98.63.63

#### Air France :

021.98.04.04

#### ENMTV :

021.49.15/12

#### SNTF :

021.73.32.98/021.71.15.10

#### SNTR :

021.54.06.00

#### Hôtel El-Djazaïr :

023.48.11.64/48

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.20.10.10/21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

CAN de rugby

## Affronter la Côte d'Ivoire, constitue un sérieux test pour l'Algérie

→ L'entraîneur de la sélection nationale seniors de rugby à XV, **Osmane Mani** a affirmé que le match de préparation prévu samedi prochain à Toulouse (France), devant son homologue ivoirienne, constitue un «test important», en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations-2022, qualificative au Mondial-2023 en France.

«Le match amical face aux Ivoiriens, sera une excellente étape préparatoire, en raison de la bonne qualité de l'adversaire», a indiqué à l'APS le sélectionneur sénégalais des «Verts». Avant d'ajouter : «La Côte d'Ivoire est l'une des quatre meilleures sélections africaines, ce qui constitue un véritable test pour situer le niveau de l'Algérie parmi les ténors de l'Afrique. Le match sera très disputé entre deux sélections qui se connaissent parfaitement bien, car tous les joueurs ivoiriens évoluent dans le Championnat français».



■ L'Algérie vise le titre africain.

(Photo > D. R.)

Le match face à la Côte d'Ivoire, constitue également une étape préparatoire pour la Coupe continentale, lors du stage prévu du 16 au 20 mars, à Toulouse (France), en présence de 30 joueurs, au cours duquel nous procéderons à «étouffer la préparation et améliorer la cohésion des joueurs algériens qui évoluent dans le Championnat français».

C'est le second stage du technicien sénégalais depuis son installation à la tête de la sélection algérienne de rugby à XV au mois d'août dernier, en remplacement de l'Algérien Boumediene Allam. «Après le premier stage effectué en novembre dernier, je

tâcherai d'améliorer la condition physique des joueurs selon un programme d'entraînement quotidien, ponctué par une confrontation amicale devant la Côte d'Ivoire, en prévision de la CAN-2022. Les Ivoiriens qui avaient battu la Namibie dernièrement, sont parmi les grands favoris pour le titre continental», a souligné Osman Mané.

La Confédération africaine de Rugby, organise avec la collaboration du Comité d'organisation du Mondial-2023, la CAN-2022, durant la période (1<sup>er</sup>-10 juillet) à Marseille et Aix en Provence, à laquelle prendront part les huit meilleurs sélections africaines à savoir : Algérie, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Kenya, Namibie, Ouganda, Sénégal et Zimbabwe.

Concernant les objectifs assignés aux «Verts» lors de la CAN-2022, le prési-

dent de la Fédération algérienne de Rugby (FAR), Sofian Benhassen, a indiqué dans une précédente déclaration à l'APS, qu'il visera le titre africain, synonyme de qualification au Mondial-2023 (8 septembre -29 octobre en France).

Le XV algérien s'est qualifié pour la phase finale de la CAN-2022 en juillet dernier à Kampala (Ouganda) sous la houlette de l'ancien coach national, Boumediene Allam, en se classant deuxième du groupe 3 avec un total de 5 points, derrière l'Ouganda (6 pts) et devant le Ghana (4 pts), éliminé de la compétition.

L'instance africaine avait décidé fin 2019 d'annuler l'ancien système de compétition de la Coupe d'Afrique qui comprenait trois compétitions : (coupe d'or, Coupe d'argent et Coupe de bronze). L'Algérie avait été sacrée de la Coupe de bronze en 2017, puis de la Coupe d'argent en 2018.

Le tirage au sort du Mondial-2023 de Rugby, prévu en France, pourrait placer l'Algérie en cas de victoire finale à la CAN, dans le groupe 1 qui comprend le pays organisateur, la France, ainsi que la Nouvelle Zélande, l'Italie auxquelles s'ajoutent les représentants de l'Afrique et d'Amérique.

R. S.

### Conférence de presse de Belmadi dimanche à Alger

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, animera dimanche 20 mars une conférence de presse au Centre technique national de Sidi Moussa (11h), en prévision des deux matches barrages des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, prévus les 25 et 29 mars face au Cameroun, a annoncé la Fédération algérienne, mardi sur son site officiel. Le match aller du barrage qualificatif au Mondial-2022 de Qatar est prévu, vendredi 25 mars au stade Japoma de Douala (18h, heure algérienne), alors que la manche retour se déroulera mardi 29 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30).

### FC Barcelone

## Spotify sera le sponsor principal pour les quatre prochaines saisons

→ La plate-forme de streaming audio Spotify sera le nouveau sponsor principal du FC Barcelone pour les quatre prochaines saisons, et apposera son nom à côté de celui du mythique stade Camp Nou, a annoncé le Barça mardi soir dans un communiqué. «Le nom de la compagnie apparaîtra sur la partie avant des maillots de match et d'entraînement des équipes premières masculine et féminine de football. Pour la première fois, le stade aura aussi un partenaire et s'appellera désormais le Spotify Camp Nou», a précisé le club catalan.

Le Barça n'a pas révélé les chiffres de l'opération avec la firme suédoise, mais selon plusieurs médias spécialisés catalans, le contrat s'élève aux alentours des 70 M d'EUR par saison sur quatre ans, ce qui en ferait le contrat de sponsoring le plus élevé sur la planète football, à hauteur du partenariat entre le Real Madrid et la compagnie aérienne Emirates. L'accord devra toutefois être soumis au vote des représentants des socios (supporters-actionnaires du club) lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera organisée le 3 avril prochain de manière distancielle, pour la première fois de l'histoire du club. Dans le détail, la marque Spotify apparaîtra sur la partie avant du maillot des

équipes premières masculine et féminine à partir de juillet et durant quatre saisons, et sur les maillots d'entraînements des deux équipes durant trois saisons.

Le sponsor actuel de l'équipe première masculine, le géant japonais du e-commerce Rakuten, voit son contrat avec le club expirer le 30 juin, tout comme celui de l'équipe première féminine, la compagnie d'outils de bricolage Stanley.

Rakuten avait succédé à Qatar Airways en 2017, et son contrat de quatre ans avec le club catalan avait été prolongé d'une année en 2020. Il prévoyait 55 M d'EUR de revenus par an pour le Barça, plus 1,5 M d'EUR si les Catalans venaient à gagner la Liga, ou 5 M d'EUR s'ils remportaient la Ligue des champions. Le sponsoring du Camp Nou sera prolongé après la fin du projet Espai Barça, qui prévoit notamment la rénovation du plus grand stade d'Europe (99 000 places) et de ses alentours. «Quand la refonte du stade sera terminée, Spotify sera très présent, sur des installations qui seront capitales pour le futur du club», a affirmé le club dans son communiqué. En février, des dirigeants de la compagnie scandinave avaient assisté à la victoire des Blaugranas contre l'Atlético Madrid (4-2) au Camp Nou. ■

### Foot-académie

## Une équipe de Smara hôte de l'académie d'El Mansourah

→ Une délégation du club de football de Smara (République arabe sahraouie démocratique) séjourne, depuis lundi, à Tlemcen, à l'invitation de l'Académie d'El Mansourah dans le cadre des échanges entre les deux formations, a-t-on appris mardi du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya. Les jeunes footballeurs sahraouis vont séjourner dans la capitale des «Zianides» jusqu'à vendredi, a indiqué à l'APS Ouahid Layachi, ajoutant que plusieurs activités sportives, culturelles et touristiques sont au menu de cette visite au profit des hôtes de Tlemcen. En effet, en plus de deux séances d'entraînement auxquelles vont s'adonner les joueurs du club sportif sahraoui, ce dernier donnera la réplique en match amical à l'équipe de l'académie d'El Mansou-

rah, qui avait déjà rendu visite à son adversaire dans une initiative similaire, il y a de cela deux mois, a encore précisé le DJS de Tlemcen. Ce responsable a, en outre, salué la rencontre des jeunes footballeurs des deux pays, insistant sur «la nécessité de soutenir de telles initiatives visant à aider les sportifs sahraouis à s'épanouir dans leur domaine», a-t-il dit.

«L'autre objectif visé à travers cette action est de permettre aux frères sahraouis d'exploiter le sport pour faire connaître leur cause dans le monde entier, et mobiliser davantage de soutien en faveur de la lutte du peuple sahraoui pour s'affranchir de la colonisation marocaine, exactement comme l'avait fait la glorieuse équipe du FLN durant la révolution algérienne», a-t-il encore souligné. ■

### Football

## Slimani buteur, Ghazzal passeur décisif

→ Dans le Championnat Turque, Rachid Ghezzal, a signé sa quatrième passe décisive, lors de la rencontre perdue face à Galatasaray de Sofiane Feghouli (2-1), pour le compte de la 29<sup>e</sup> journée de la Super Ligue turque. Le derby stambouliote entre Galatasaray et Besiktas a tenu toutes ses promesses, en présence des deux internationaux algériens, Sofiane Feghouli et Rachid Ghezzal, tous deux présents titularisés. Sofiane Feghouli se contente d'une mi-temps. Galatasaray est entré de plain-pied dans ce match réussissant à marquer deux buts en première période grâce

à leur jeune pépite Kerem Akturkoglu (22', 32'). En deuxième période, l'entraîneur de Galatasaray a décidé de mettre au repos Sofiane Feghouli, en le remplaçant dès le retour des vestiaires par Alexandru Cicaldau. De son côté, le champion en titre opéra quelques réajustements afin de recoller au score. Des changements qui ont permis à l'Aigle Noir d'être plus offensif, réduisant le score dans les dix dernières minutes du match grâce au défenseur Ridvan Yilmaz (85'). Ce dernier bien servi par l'international Rachid Ghezzal sauve l'honneur. ■

### EN DEUX MOTS

#### Ligue 1 : Brest veut garder Youcef Belaïli

Le Stade Brestois, veut garder l'international algérien Youcef Belaïli pour la saison prochaine, a rapporté mardi le site spécialisé Foot Mercato. Aligné dimanche dans le Onze de départ contre l'Olympique de Marseille (1-4), Belaïli n'a toujours pas trouvé le chemin des filets. Néanmoins, ses cinq titularisations et 312 minutes de jeu, sans marquer le moindre but, semblent être suffisantes pour convaincre la Direction du club breton qui souhaite garder l'ancien de l'ES Tunis dans ses rangs pour la saison 2022-2023, précise la même source.

Arrivé à Brest après la dernière Coupe d'Afrique des nations au Cameroun, l'ailier algérien s'est engagé avec l'actuel 13<sup>e</sup> de la Ligue 1 pour une durée de 5 mois. Son contrat qui prendra fin en juin 2022, comprend une option de deux ans supplémentaires chez les Pirates. Belaïli qui a bouclé ses 30 ans début du mois de mars, pourrait même prolonger pour deux saisons, et ce, jusqu'en 2024.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Football**

Slimani buteur, Ghazzal passeur décisif

**le match à suivre**

**Cameroun-Algérie**

Conférence de presse de Belmadi dimanche à Alger

**football**

**Ligue 1**

Brest veut garder Youcef Belaïli

Barrages du Mondial-2022

# Des arbitres «sur mesure» pour les Verts

→ Au cours des derniers jours, la Confédération africaine de football a officialisé la liste des arbitres en charge de chacun des matches aller et retour des barrages de la Coupe du monde 2022 qui auront lieu les 25 et 29 mars prochains.

Victor Gomes, Bakary Gassama, Bamlak Tessema, le fameux Joshua Bondo... Toutes les pointures du continent seront là. Rappelons que la VAR sera utilisée pour ces affiches et encadrée par des arbitres issus d'autres confédérations, comme durant la CAN.

Qui arbitrera le duel Cameroun-Algérie ? Un sujet qui alimentait toutes les discussions. Maintenant que le nom de l'arbitre est connu, ce sera un autre débat. La question ne se posera plus mais laissera place à des commentaires.

Joshua Bondo sera au sifflet à l'aller, à Douala (Japoma). Un excellent élève dans les rangs de l'arbitrage, dit-on. Ce Botswanais de 44 ans n'est étranger ni aux professionnels de la balle ronde, encore moins aux supporters. Son parcours professionnel laisse derrière lui plusieurs empreintes qui ne lui sont pas favorables. La première qui n'est toujours pas cicatrisée remonte à septembre 2021 lors de la rencontre Burkina Faso-Algérie (1-1). «Coupable de plusieurs erreurs d'appréciation qui auront à terme influencé le résultat de cette rencontre comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde FIFA Qatar 2022, cet arbitre Joshua Bondo avait fait l'objet de vives critiques après sa prestation litigieuse lors du match Burkina Faso-Algérie (1-1). Quand il y a des pénalités aussi évidentes, on doit avoir le courage, l'honnêteté, de siffler ce qui doit être sifflé. Il y a un tacle à la 10<sup>e</sup> minute, hors du sol, ça



■ Joshua Bondo constitue une menace pour les Verts.

(Photo > D. R.)

donne un carton jaune. Dans la foulée, Ramy (Bensebaini) tient le maillot d'un joueur et ça donne un carton jaune. On peut tenir un maillot et casser un joueur et c'est le même résultat tout ça, on n'y peut rien, on peut juste le dire», réagissait à chaud le sélectionneur national, Djamel Belmadi.

**La FAF dénonce, mais...**

Un confrère rapporte que «dans la foulée, la FAF a monté un dossier en béton contre le Botswanais dans lequel elle a énuméré, dans le détail, ses décisions litigieuses, avec vidéos et règlements à l'appui... Certes, la démarche de la FAF reste dans l'absolu symbolique dans la mesure où le match a été joué et son résultat final validé». Les Verts n'ont eu

pas gain de cause. Le recours adressé à la CAF au sujet de la désignation de l'arbitre du barrage aller face au Cameroun, est vite tombé à l'eau. L'enquête est rejetée par la commission des arbitres de la CAF. L'instance maintient le Botswanais aux commandes, compte tenu de son expérience au plus haut niveau.

**Un arbitre bien-aimé**

«Cet arbitre promu depuis 2015 continue de sévir sur les terrains et semble bénéficier d'une couverture qui lui donne ce droit de commettre des erreurs lorsqu'il ne porte pas les couleurs d'une équipe», rapporte un ex-international de 82. Cet arbitre a «officié lors de plusieurs rendez-vous importants, notamment lors de la dernière CAN au Cameroun où il a dirigé

3 rencontres (distribué 11 cartons jaunes). Cette saison 2021/2022, il a déjà dirigé 5 rencontres au total pour 21 cartons jaunes et un rouge. Il a aussi officié à 3 reprises cette saison comme 4<sup>e</sup> arbitre, et c'était pendant la CAN», rapporte un confrère d'un journal électronique.

**Le Gambien Bakary Gassama à Blida**

Bakary Gassama, 43 ans, est connu du monde sportif et surtout des joueurs camerounais, pour avoir séjourné lors de la dernière CAN au Cameroun. Une belle manière de rassurer l'adversaire des Verts. On dira même bien que tout est admirablement tissé avant l'heure pour tenter de freiner les Verts et leur faire rater le train qatari. Y arriveront-ils ? Rien n'est encore possible mais au regard du choix de cet arbitre dont son dernier match remonte à la demi-finale perdue à Olembé face à l'Égypte, et comme par hasard, Joshua Bondo était 4<sup>e</sup> arbitre ce jour. Précision, «il a, à son actif, une finale de la CAN, une autre du CHAN, six finales de Ligue des champions CAF ainsi que trois titres de meilleur sifflet d'Afrique».

**Synthèse H. Hichem**

■ Canal + Sport : Lyon - FC Porto à 21h  
 ■ BeIN Sports 1 : hand, Danemark - Norvège à 20h45

**Les arbitres des barrages du Mondial-2022 en Zone Afrique :**

**Vendredi 25 mars :**

RD Congo - Maroc : Victor Gomes (Afrique du Sud)  
 Mali - Tunisie : Bamlak Tessema (Ethiopie)  
 Cameroun - Algérie : Joshua Bondo (Botswana)  
 Egypte - Sénégal : Jean-Jacques Ndala (RDC)  
 Ghana - Nigeria : Redouane Jiyed (Maroc)

**Mardi 29 mars :**

Sénégal - Egypte : Mustapha Ghorbal (Algérie)  
 Nigeria - Ghana : Sadok Selmi (Tunisie)  
 Algérie - Cameroun : Bakary Gassama (Gambie)  
 Tunisie - Mali : Maguette Ndiaye (Sénégal)  
 Maroc - RD Congo : Pacifique Ndabihawenimana (Burundi)

**La Der**

**L'Atletico de Madrid en quarts de la Ligue des champions**

L'Atletico de Madrid s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions (C1), ce 15 mars 2022. Le club espagnol s'est imposé 1-0 sur le terrain de Manchester United, après avoir fait match nul 1-1 à l'aller. Dans l'autre rencontre du soir, Benfica a également inversé la tendance (2-2 à l'aller) en gagnant 1-0. Cristiano Ronaldo a été éliminé avec Manchester United en huitièmes de finale de la Ligue des champions, comme son meilleur ennemi Lionel Messi avec le PSG. Le Portugais et le club anglais ont en effet vécu un soir frustrant face à l'Atletico de Madrid, ce 15 mars 2022.

Le club anglais a eu plusieurs occasions nettes de marquer durant ce match retour. Que ce soit sur une reprise à bout portant de l'attaquant suédois Anthony Elanga, déviée miraculeusement par le front du gardien de but adverse, Jan Oblak (13<sup>e</sup>). Ou sur une frappe tendue du latéral droit portugais Diogo Dalot, capté par le portier slovène (26<sup>e</sup>). Mais ce sont les visiteurs qui ont trouvé la faille à la 41<sup>e</sup> minute. Le latéral brésilien Renan Lodi marque de la tête, suite à un centre de l'attaquant français Antoine Griezmann (0-1, 41<sup>e</sup>). Peu avant, l'attaquant portugais Joao Felix avait déjà scoré pour l'Atletico Ma-

drid, mais le juge de touche avait signalé un hors-jeu très limite (34<sup>e</sup>). En deuxième période, les Red Devils multiplient les assauts : un centre-tir menaçant d'Elanga (46<sup>e</sup>), une reprise de volée puissante mais pas cadrée de l'attaquant anglais Jadon Soncho (59<sup>e</sup>), un coup de tête du défenseur français Raphaël Varane puis un retourné acrobatique de Cristiano Ronaldo (77<sup>e</sup>) interceptés par Oblak. Rien n'y fait. Le club espagnol solide et réaliste sort vainqueur de cette double confrontation, trois semaines après avoir pourtant concédé le nul 1-1 à domicile.